

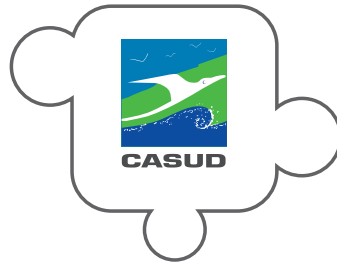
Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



www.casud.re

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 01 - PROJET DE TERRITOIRE | 07 |
| 02 - L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LA GEMAPI | 10 |
| 03 - L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE | 13 |
| 04 - LES TRANSPORTS ET LES DEPLACEMENTS | 17 |
| 05 - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, L'HABITAT LE TOURISME | 22 |
| 06 - LA GEOTHERMIE | 27 |
| 07 - LA DIRECTION DES FINANCES | 29 |
| 08 - LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES | 34 |
| 09 - LA DIRECTIONS DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES | 37 |
| 10 - LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS | 39 |
| 11 - LA DIRECTION DES MOYENS TECHNIQUES | 42 |

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères et Chers collègues,

2020, aura été marquée principalement par la crise COVID. Mais outre la pandémie, la CASUD aura connu également les soubresauts de l'installation de notre Conseil Communautaire suite aux élections municipales et communautaires.

2021, s'est malheureusement poursuivie sur fond de « guerre larvée » en Conseil des Maires et en Conseil Communautaire.

En effet, est ressurgi le « débat » sur le devenir de la CASUD que la Commune de Saint-Joseph a voulu hypothéquer par sa sortie !

Saint-Philippe, Entre-Deux, Le Tampon, soit 75% des communes de l'intercommunalité et qui représentent 71% de la population de la CASUD ont clairement exprimé leur volonté de rester dans le périmètre actuel de la CASUD.

En outre, 2 nouvelles Communes, Cilaos et La Plaine des Palmistes, ont exprimé leur volonté de s'inscrire dans le Projet de Territoire d'une nouvelle intercommunalité des Hauts.

La Commune de Saint-Joseph a, en ce qui la concerne, saisi Monsieur Le Préfet afin de réunir la Commission Départementale de Coopération Intercommunale afin de fusionner la CIVIS et la CASUD.

Plusieurs études ont été réalisées à ce jour :

- L'impact de la sortie de la Commune de Saint -Joseph,
- Le comparatif des principaux indicateurs financiers CIVIS/CASUD,
- L'impact de l'entrée des communes de Cilaos et de la Plaine des Palmistes.

Une fusion CIVIS/CASUD n'aurait aucun intérêt à la lecture de ces documents. En effet, une telle fusion aboutirait à une intercommunalité dite « XXL » regroupant plus de 311 000 habitants sur un territoire de 10 communes (sur 24 à La Réunion), allant de Saint-Philippe aux Avirons en passant par Cilaos, et aux aspirations bien différentes.

Bien au contraire :

1/ Notre EPCI, de part son modèle économique et financier, fonctionne bien, voir mieux qu'ailleurs ! Nous sommes l'intercommunalité la moins chère avec une fiscalité moindre, un niveau de service satisfaisant, une épargne nette confortable, un délai de désendettement enviable.

2/ Notre projet de territoire de la CASUD vise à promouvoir le développement des Hauts, dont nos quatre communes font partie, à travers : la préservation de notre biodiversité par une gestion responsable de nos forêts, le développement de l'agrotourisme et la mise en valeur de nos sites exceptionnels. L'objectif d'un développement durable et d'autonomie énergétique à travers les projets de géothermie et de méthanisation, complète ces préoccupations qui sont également au coeur du projet gouvernemental.

3/ Notre gouvernance, associant les représentants de nos quatre Communes membres, qui est au plus près de nos territoires, permet la mise en œuvre d'une décision politique plus rapide, plus efficace et moins chère à travers nos outils :

- La Sodegis, seule SEM de logement à la Réunion totalement dirigée par des élus locaux,
- La SPL Sudec, qui a permis une baisse de 40% du coût de la collecte des déchets sur les Communes du Tampon et de L'Entre-Deux,
- La SPL OTI du Sud, dont l'objectif est d'atteindre le potentiel de 1 800 emplois identifiés sur notre territoire,

- Le Syndicat Mixte de Pierrefonds, dont la survie est primordiale pour le Sud de la Réunion ; l'aide exceptionnelle accordée par l'Europe nous permettra à nouveau d'atteindre le seuil de rentabilité des 100 000 passagers par an.
- Le Syndicat Mixte d'Études et de Prospective, qui a validé le SCOT sur les 10 Communes du Sud et qui prépare la révision du SAR.
- Et bientôt, la transformation du Syndicat Mixte des Hirondelles, en vue de gérer la compétence GEMAPI.

En conclusion, nos outils de développement affichent un budget équilibré et une bonne situation financière qui nous permettent ainsi de maîtriser nos impôts.

Face à des enjeux aussi stratégiques, il nous est opposé, par la minorité qui souhaite la fusion, la réalisation :

- De nouveaux secteurs de mutualisation : Mais, tout ce qui devait être mutualisé en bonne intelligence, a déjà été fait : le traitement des déchets (ILEVA), l'aménagement du territoire (SMEP).
- Des économies d'échelle : la Cour des Comptes, dans plusieurs rapports, a démontré que le mirage du « big is beautiful » n'a que très rarement tenu ses promesses (voir les rapports de la Cour des Comptes sur la fusion des Régions et de certaines Intercommunalités XXL et notamment celui de septembre 2019). De même, Le Sénat a également eu l'occasion de préconiser la limitation de la création des très grandes intercommunalités « aux seuls territoires très urbanisés en continu ».

Oui à une mutualisation pour des grands projets qui protègent notre planète et notre population !

Non aux prises de position politiques que conduisent certains élus, sur cette question de la fusion CIVIS/CASUD. Elles ne reposent sur aucune étude chiffrée mais sur de simples calculs de pouvoirs qui mettent à mal notre institution, la CASUD, et qui auront pour conséquence une augmentation de nos impôts.

Notre population, majoritairement pauvre, comprend que les conflits entre les élus affaiblissent l'intérêt général surtout en cette période de crise économique. Le plus important pour nos 140 000 administrés, c'est la qualité du service public et son coût. Dans le contexte actuel, il ne faut pas aggraver encore davantage les difficultés de chacun.

Enfin, il est nécessaire que nos 450 agents travaillent dans un climat apaisé. Ce sentiment d'instabilité politique décourage beaucoup d'entre eux.

C'est pourquoi nous avons lancé une enquête sur l'ambiance au travail des agents au sein de la CASUD.

Néanmoins, vous noterez, dans ce rapport d'activité 2021, que nos agents travaillent bien.

Au nom de tout notre Conseil Communautaire, je leur dis : courage et merci pour votre engagement au service de tous.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Le Tampon, le 16 septembre 2022

André THIEN AH KOON

LE PRÉSIDENT ET LES VICES-PRÉSIDENTS AU 31 DECEMBRE 2021



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Philippe



Président

M. André THIEN-AH-KOON



Affaires
Générales
et Finances

M. Bachil VALY
1^{er} Vice-Président - Entre-Deux



Eau,
GEMAPI Tampon
et SCoT

M. Jacquet HOARAU
2^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Commande
Publique

M. Albert GASTRIN
3^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Coordination
du Pôle
de Proximité
de Saint-Joseph

M. Christian LANDRY
4^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph



Affaires
Portuaires et
Coordination du
Pôle de Proximité
de Saint-Philippe

Mme Vanessa COURTOIS
5^{ème} Vice-Présidente - Saint-Philippe



Maîtrise
de l'Énergie
et Plan Climat

Mme Francemay PAYET-TURPIN
6^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Personnel
et
Insertion

Mme Catherine TURPIN
7^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Assainissement
collectif
et non collectif
et GEMAPI
Rivière
des Remparts

M. Henri-Claude HUET
8^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph



Transports

M. Daniel MAUNIER
9^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Développement
Touristique et
Coordination du
Pôle de
Proximité de
l'Entre-Deux

Mme Isabelle GROSSET-PARIS
10^{ème} Vice-Présidente - Entre-Deux



Action Cœur
de Ville
de Saint-Joseph

Mme Blanche Reine JAVELLE
11^{ème} Vice-Présidente - Saint-Joseph



Développement
Economique

M. Jean-Pierre THERINCOURT
12^{ème} Vice-Président - Le Tampon



Gestion des
Déchets
Economie
circulaire et
Errance animale

Mme Evelynne ROBERT
13^{ème} Vice-Présidente - Le Tampon



Habitat
et Système
d'Informations
Géographiques

M. Harry MUSSARD
14^{ème} Vice-Président - Saint-Joseph

LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU 31 DECEMBRE 2021



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux • Le Tampon • Saint-Joseph • Saint-Philippe

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE PRÉSIDENT



M. THIEN AH KOON
André
Président

LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS



M. VALY
Bachil
1^{er} Vice-Président
Entre-Deux



M. HOARAU
Jacquet
2^{ème} Vice-Président
Le Tampon



M. GASTRIN
Albert
3^{ème} Vice-Président
Le Tampon



M. LANDRY
Christian
4^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



Mme COURTOIS
Vanessa
5^{ème} Vice-Présidente
Saint-Philippe



Mme PAYET-TURPIN
Francemay
6^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



Mme TURPIN
Catherine
7^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. HUET
Henri-Claude
8^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph



M. MAUNIER
Daniel
9^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme GROSSET-PARIS
Marie-Isabelle
10^{ème} Vice-Présidente
Entre-Deux



Mme JAVELLE
Blanche Reine
11^{ème} Vice-Présidente
Saint-Joseph



M. THERINCOURT
Jean-Pierre
12^{ème} Vice-Président
Le Tampon



Mme ROBERT
Evelyne
13^{ème} Vice-Présidente
Le Tampon



M. MUSSARD
Harry
14^{ème} Vice-Président
Saint-Joseph

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

LE TAMPON



Mme ROMANO
Augustine



Mme MONDON
Laurence



M. PICARDO
Bernard



Mme DIJOUX-RIVIERE
Mimose



M. GONTHIER
Charles Émile



M. THIEN-AH-KOON
Patrice



Mme TECHER
Doris



M. SAUTRON
Serge



Mme DOMITILE
Noéline



Mme LOSSY
Patricia



M. FONTAINE
Henri



Mme FONTAINE
Véronique



Mme BASSIRE
Nathalie



M. SOUBAYA
Josian



Mme BENARD
Monique



M. FONTAINE
Gilles

SAINT-JOSEPH



M. LEBRETON
Patrick



Mme MUSSARD
Rose-Andrée



M. HUET
Mathieu



Mme LEJOYEUX
Marie-Andrée



M. HOAREAU
Sylvain



Mme K/BIDY
Émeline



M. LEBON
David



Mme LEICHNIG
Stéphanie



Mme LEVENEUR
BAUSSILLON
Inelda



Mme FULBERT-GÉRARD
Gilberte



M. VIENNE
Axel



Mme HUET
Marie-Josée



M. LEBON
Louis Jeannot



Mme BENARD
Clairette Fabienne



M. GUEZZELLO
Alin

ENTRE-DEUX



M. PAYET
Gilles

SAINT-PHILIPPE



M. RIVIÈRE
Olivier

Communauté d'Agglomération du SUD - 379, rue Hubert Delisle - BP 437 - 97838 LE TAMPON CEDEX
0262 57 97 77 - contact@casud.re - www.casud.re

Retrouvez le trombinoscope de nos élus communautaires sur notre site internet : www.casud.re

01

PROJET DE TERRITOIRE

Tenant compte du contexte préoccupant (changement climatique, crise sanitaire, ...), l'autonomie alimentaire, la transition écologique, le maintien de la cohésion sociale, l'autosuffisance énergétique, ... sont au cœur des urgences à traiter par les élus de la CASUD.

Ainsi, les élus communautaires, sous l'impulsion de leur Président et des maires des quatre communes membres, ont choisi en début de mandat de doter la CASUD, d'un cadre stratégique partagé comprenant un socle de valeurs, une vision et des ambitions communs portées de manière solidaire à travers le Projet de Territoire.



PROTOCOLE D'ENGAGEMENT / CONVENTION D'INITIALISATION DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

ENTRE

L'ÉTAT, représenté par Le Préfet de Région et du Département de La Réunion,
Monsieur Jacques BILLANT

ET

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD (CASUD), ÎLE DE LA
RÉUNION, représentée par son Président, Monsieur André THIEN AH KOON

PRÉAMBULE

La relance économique de notre pays est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Tandis que des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen que national, la réussite de la relance passe également par une forte mobilisation des collectivités territoriales.

Le Gouvernement propose aux collectivités du « bloc communal » une nouvelle méthode de contractualisation au travers des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Ces nouveaux contrats engagent les cosignataires sur la durée des mandats exécutifs locaux. Ils sont ouverts à l'ensemble des territoires intéressés, à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

Il ressort des différentes consultations, réalisées en fin d'année 2021, les orientations stratégiques suivantes :

■ Orientation 1: Prendre soin de notre environnement et renforcer l'autonomie énergétique de notre territoire pour en assurer la durabilité et la viabilité pour les générations futures

- ◆ Continuer à construire des réponses durables au défi de la préservation de nos ressources naturelles et de notre cadre de vie : biodiversité, environnement, eau, aménagement des ravines, assainissement ;
- ◆ Affirmer et valoriser notre identité rurale, terrienne autour des solidarités
- ◆ Faire émerger de nouveaux métiers liés à la préservation de notre mode et cadre de vie

■ Orientation 2: Réaffirmer l'identité rurale, environnementale de notre territoire et réunir les conditions permettant de sécuriser notre autonomie alimentaire

- ◆ Accompagner la transition de notre agriculture et soutenir nos agriculteurs
- ◆ Développer les circuits courts et monter en valeur ajoutée notre production locale en la diversifiant via la mise en place de labels et de nouvelles filières
- ◆ Accompagner l'éducation à une alimentation saine et locale par l'implication citoyenne et associative

■ Orientation 3: Renforcer l'attractivité économique du territoire et assurer l'inclusion des actifs et des habitants par une offre de formation d'accompagnement adaptée

- ◆ Accompagner la formation aux métiers de l'environnement et du numérique
- ◆ Favoriser l'installation d'un pôle autour de l'ingénierie environnementale et l'économie circulaire
- ◆ Contribuer à l'installation de pépinières et entreprises innovantes mobilisées autour des enjeux de transitions environnementales, énergétiques et de durabilité

■ Orientation 4 : mobiliser les ressources nécessaires pour accélérer la transition écologique en fondant une expertise et des équipements valorisant l'économie circulaire

- ◆ Poursuivre la gestion des déchets et optimiser les couts
- ◆ Développer de nouvelles filières étendre vers le développement d'une économie circulaire créatrice d'emplois et de valeur ajoutée
- ◆ Faire émerger de nouveaux métiers : sentinelle de l'environnement, agents valoristes

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En parallèle de la définition de ce projet de moyen long terme pour le territoire, l'Etat a souhaité proposer un cadre partenarial aux EPCI afin de relancer l'économie tout en s'adaptant aux réalités territoriales à travers le **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**.

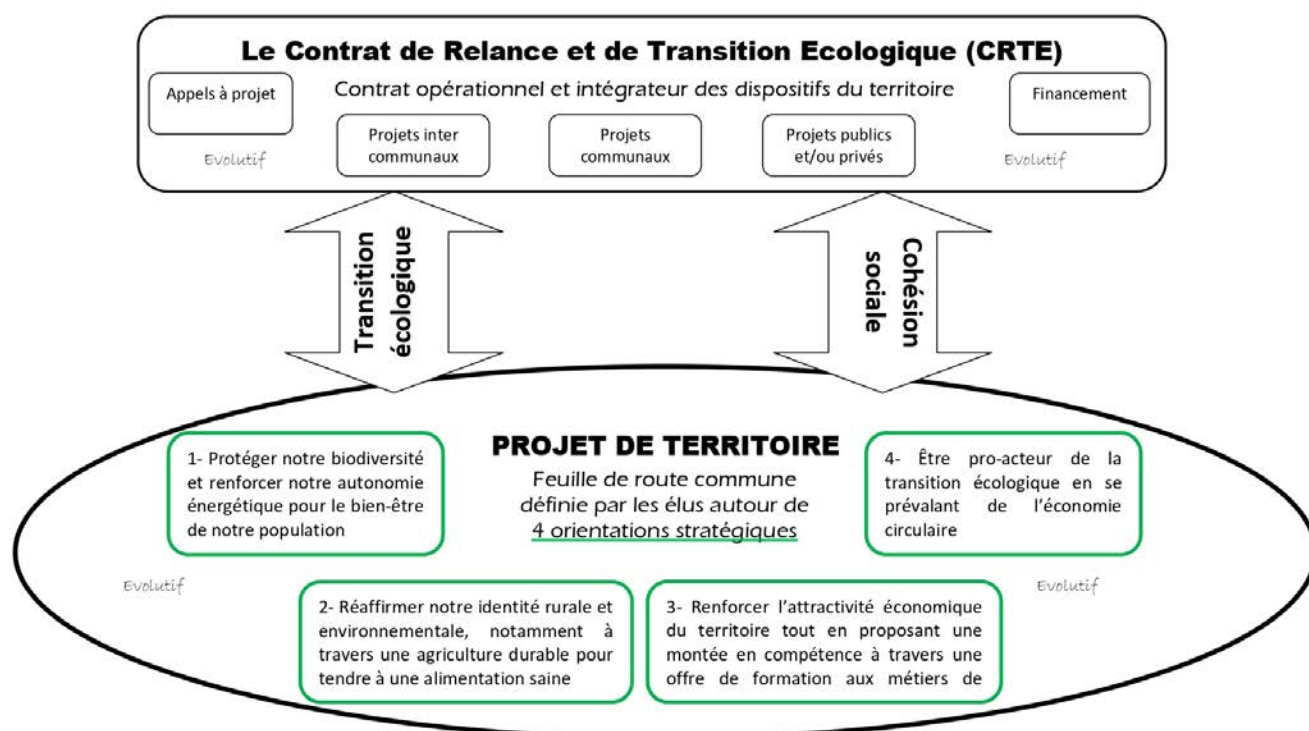
Le CRTE se base sur le projet de territoire. Il se veut l'outil opérationnel de réalisation du projet de territoire ayant pour fil conducteur la transition écologique et la cohésion sociale. Le contrat est intégrateur et a pour objectif de sécuriser le financement des projets inscrits.

Le projet de territoire de la CASUD s'inscrit ainsi en parfaite cohérence avec les nouveaux enjeux portés par l'État, dans le cadre du CRTE.

La vision portée par les élus de la CASUD inscrit l'environnement au cœur de son projet de territoire et dans le cadre de l'ensemble des projets et contractualisations en cours et à venir.

L'enjeu de l'environnement, à préserver et à valoriser, constitue ainsi la pierre angulaire du modèle de développement promu par les élus de la CASUD.

- Septembre 2021 : rencontre avec les Maires dans le cadre de la définition des orientations stratégiques du projet de territoire.
- Décembre 2021 : approbation par le Conseil Communautaire du protocole d'engagement avec l'Etat, préfigurant les priorités à mettre en œuvre dans le cadre du CRTE.
- Présenter le projet de territoire à l'approbation du Conseil communautaire et formaliser les autres documents stratégiques permettant la mise en œuvre et la déclinaison du projet de territoire :
 - ◆ pacte de gouvernance avec les Communes membres
 - ◆ pacte financier et fiscal
 - ◆ projet d'administration
- Co-construire le CRTE via une phase de concertation, notamment avec le public.
- Valider, animer, évaluer et faire évoluer le CRTE et le Projet de Territoire.



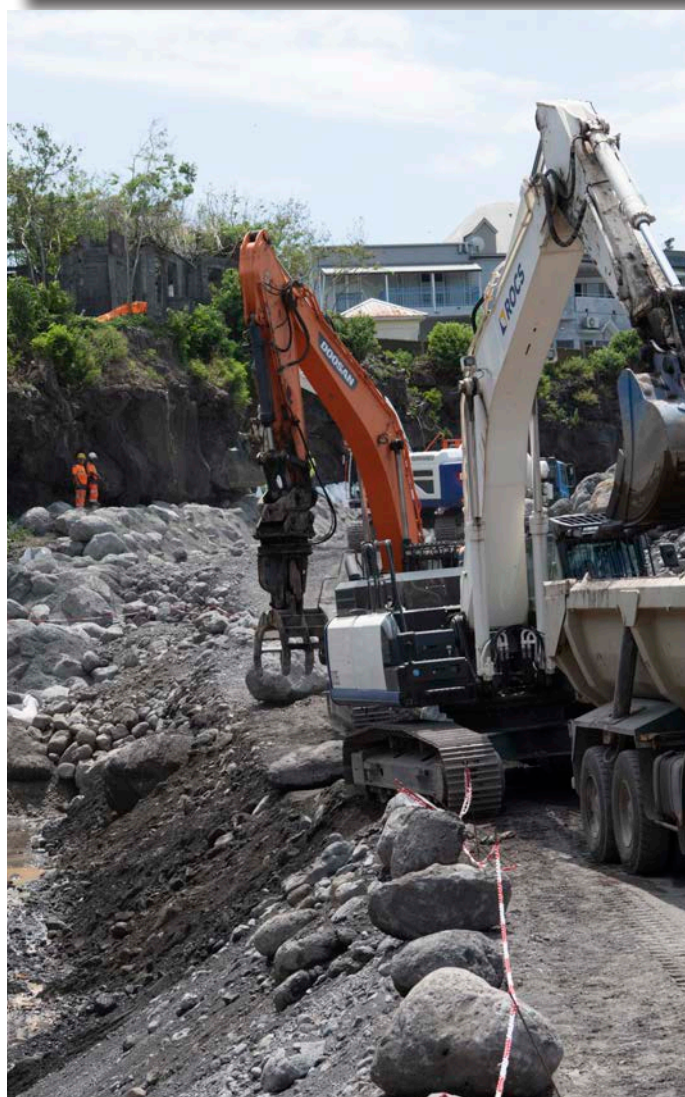
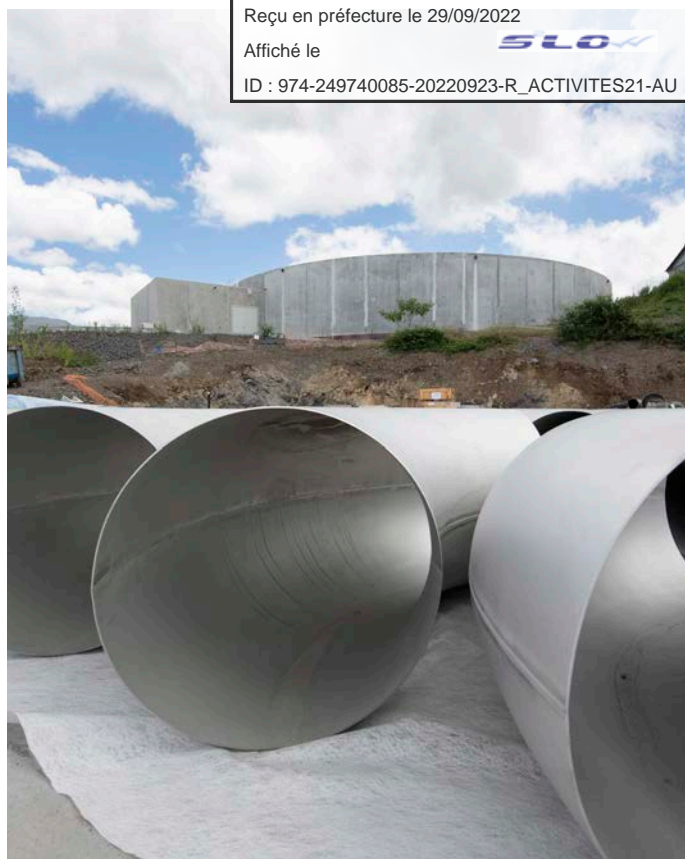
02

L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET LA GEMAPI

La CASUD exerce la compétence Eau et Assainissement depuis 2010, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis 2018 et la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) depuis 2020.

Dans un contexte dans lequel les conséquences des changements climatiques sont de plus en plus perceptibles, la gestion et le traitement de cette ressource restent au coeur des actions de la CASUD sur son territoire.

Pour faire face à ce défi majeur, la CASUD a poursuivi, en 2021, ses actions conformément au **Contrat de progrès** signé avec l'Etat et les partenaires financiers en 2019, et a poursuivi les projets engagés dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement 2017/2022 d'un montant de 122 M€.



ENJEUX ET MISSIONS

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

■ Eau :

- ◆ Renforcement et sécurisation des capacités de production
- ◆ Recherche de nouveaux gisements
- ◆ Création d'unités de potabilisation
- ◆ Modernisation du réseau.

■ Assainissement :

- ◆ Extension des réseaux d'assainissement collectif,
- ◆ Augmentation des raccordements au réseau d'assainissement collectif,
- ◆ Augmentation des interventions du Service Public d'Assainissement Non Collectif

■ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- ◆ Travaux de protection contre les crues de la rivière des Remparts à Saint Joseph

■ Gestion des eaux pluviales :

- ◆ Contractualisation avec les villes membres sous forme de convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour que celles-ci continuent à planifier et suivre les travaux en matière d'eau pluviale.

PROJETS MIS EN OEUVRE EN 2021

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC a connu en 2021 une augmentation de ses interventions avec :

- ◆ 991 vérifications techniques des ouvrages d'assainissement non collectif
- ◆ 694 contrôles de l'exécution des ouvrages d'assainissement non collectif neufs ou à réhabiliter
- ◆ 532 contrôles de vérification du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif existants.

Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

- ◆ le SPAC a augmenté son taux de raccordement au réseau avec 491 branchements supplémentaires réalisés en 2021. Pour information, le linéaire du réseau de collecte sur le territoire est de 113 km.
- ◆ En matière d'assainissement, 460 ml de réseaux neufs ont été réalisés par la régie de travaux de la CASUD de Saint-Joseph, pour un montant de 82 k€.
- ◆ Fin des travaux d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable « Pente d'Orange » à l'Entre-Deux, pour un coût de 1,8 M €,

Le Service public d'adduction d'eau potable :

- ◆ En matière d'eau potable, 2 295 mètres linéaire de réseaux supplémentaires ont été créés ou réhabilités sur Saint-Philippe et Saint-Joseph, en entreprise et en régie, pour un montant de 764 k€.
- ◆ Poursuite des travaux de l'unité de potabilisation LEVENEUR au Tampon, pour un coût global de 21 M €
- ◆ Fin des travaux de l'unité de potabilisation Paille en Queue à l'Entre-Deux, pour un coût global de 2,7 M €,
- ◆ Lancement des études pour la création d'une unité de potabilisation PAYET GO à la Plaine des Cafres, pour un coût estimatif études et travaux de 12 M€,
- ◆ Etude de faisabilité pour la sécurisation du captage de CAZALA à Saint-Joseph, pour un coût études et travaux estimé à 14 M€,
- ◆ Travaux et équipements du forage TAKAMAKA à Saint-Philippe, pour un coût de 1 M€.



PERSPECTIVES

- Poursuite et fin des travaux de l'Unité de Potabilisation LEVENEUR au Tampon
- Mise en service de l'Unité de Potabilisation Paille en Queue à l'Entre-Deux
- Finalisation des études pour la création de l'Unité de Potabilisation de PAYET GO à la Plaine des Cafres
- Lancement de nouveaux marchés de travaux en eau potable et assainissement
- Finalisation de la sécurisation du captage CAZALA à Saint-Joseph
- Réception de la première tranche des travaux de l'endiguement de la Rivière des Remparts à Saint-Joseph (partie hydraulique)
- Recrutement d'un chargé de mission GEMAPI
- Etude de faisabilité sur la création de nouveaux forages dans le Bras de la Plaine
- Aménagement d'un système de pompage au réservoir R13 de la Crête et lancement d'une étude globale sur le refoulement de la Crête
- Engagement des procédures de révision du Schéma Directeur d'Eau Potable et d'Assainissement
- Lancement d'une étude de faisabilité sur l'implantation d'une STEU à la Plaine des Cafres.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



BUDGET GLOBAL 2021

En 2021, le budget (en k€) de la Direction de l'eau et de l'assainissement était de :

| | EAU | SPAC | SPANC | GEMAPI | TOTAL |
|-----------------------|--------|-------|-------|--------|--------|
| Investissement | 14 033 | 2 733 | 20 | 5 251 | 22 037 |
| Fonctionnement | 2 461 | 1 052 | 156 | 6 | 3 675 |
| Total | 16 494 | 3 785 | 176 | 5 257 | 25 712 |



03

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'environnement et le cadre de vie restent une priorité de la CASUD sur le territoire de ses 4 communes.

Outre la gestion des déchets, elle met en œuvre un grand nombre d'actions, dont la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, la sensibilisation et l'éducation aux pratiques écoresponsables, les conseils aux particuliers en matière d'énergie, l'aménagement des sentiers de découverte et la lutte contre l'errance animale.

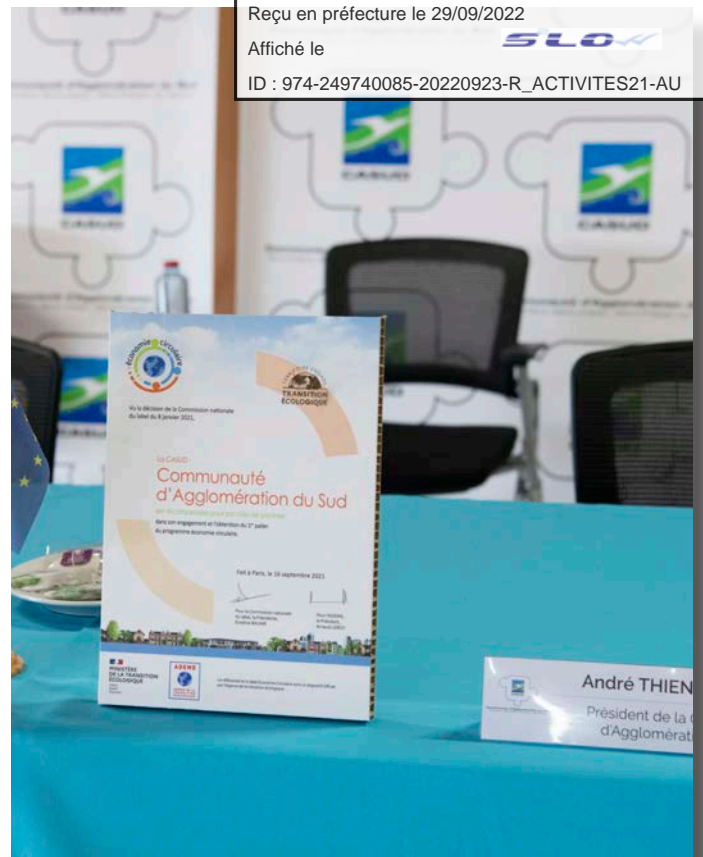
Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



ENJEUX ET MISSIONS

Compétences obligatoires : la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés qui s'accompagnent d'actions de terrain et de communication auprès de tout public.

Compétences facultatives : l'errance animale avec la gestion de fourrière, la stérilisation et la récupération des cadavres d'animaux domestiques sur voie publique.

L'un des principaux enjeux pour le territoire est de réduire les quantités de déchets produits. Cet objectif peut être atteint en modifiant les comportements et en développant l'économie circulaire.

RÉALISATIONS EN 2021

La collecte des déchets

En 2021, ont été collectées **en porte à porte** sur le territoire par nos prestataires :

- ◆ 5 290 tonnes d'emballages ménagers recyclables, soit 709 tonnes de plus qu'en 2020,
- ◆ 32 574 tonnes d'ordures ménagères, soit 2658 tonnes de plus qu'en 2020,
- ◆ 13 335 tonnes d'encombrants, soit 1008 tonnes de plus qu'en 2020,
- ◆ 21 237 tonnes de végétaux, soit 3261 tonnes de plus qu'en 2020,
- ◆ 2 235 tonnes de verre en points d'apports volontaires, soit 154 tonnes de plus qu'en 2020

En ce qui concerne les **déchetteries**, 9886 tonnes de déchets divers ont été collectées (encombrants, végétaux, recyclables, ferrailles, gravats et déchets électroniques).

En 2021, 2512 nouveaux bacs verts et jaunes neufs ont été mis à disposition des administrés, amenant le parc global de bacs en service sur le territoire à 126 843 contre 117 632 en 2020.

Afin de permettre la diminution des quantités d'ordures produites et de s'orienter vers un réemploi au sol de ses matières organiques et végétales 555 **bio-composteurs** de 400 et 700 litres ont été mis à disposition d'administrés qui en ont fait la demande.

La CASUD a poursuivi en 2021 sa campagne d'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU) avec 774 VHU récupérés par nos prestataires.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

Les actions de prévention et de communication pour la réduction des déchets

■ Prévention des déchets

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), commun aux trois Intercommunalités membres d'ILEVA (CIVIS, TCO et CASUD), dont l'élaboration a commencé en 2020, a été validé en 2021.

Ce document-cadre fixe des objectifs de contrôle et de réductions des déchets dans le respect d'échéances réglementaires.

■ Déploiement des actions

- ◆ **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : appel à projet auprès des écoles primaires du territoire,
- ◆ **Compostage** : mise à disposition de composteurs en kit dans les écoles et pour les administrés
- ◆ Accompagnement des **sites de compostage partagés** : formation de référents de site, maîtres et guides composteurs,
- ◆ Broyeurs : conventions de mise à disposition de broyeurs à végétaux avec les communes membres de l'EPCI,
- ◆ **Économie sociale et solidaire** : signature de conventions avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (AUDACE, RTS, FASOLRE, EMMAUS) et création de zones de réemploi sur les déchetteries.

■ Animation en milieu scolaire

- ◆ 2900 élèves ont été sensibilisés sur la thématique du tri sélectif, de la prévention des déchets, du compostage ou ménage au naturel.
- ◆ 25 écoles se sont inscrites au concours de collecte de bouchons en plastique.
- ◆ Les animateurs ont participé à de nombreuses actions dans les établissements scolaires dans le cadre d'évènements tels que la Semaine Européenne de Développement Durable, la Semaine Européenne de Réduction Des Déchets ou le World Clean Up Day.

■ Manifestations

Bien que la crise sanitaire ait eu pour conséquence l'annulation de nombreuses manifestations sur le territoire, les animateurs ont pu intervenir sur le site des Florilèges au parc Jean de Cambiaire.

■ Obtention du label économie circulaire attribué par l'ADEME

Ce label obtenu le 16 septembre 2021 est la reconnaissance du travail réalisé ces dernières années par la Casud sur l'ensemble de son territoire en faveur de l'économie circulaire.



■ Réalisation d'une «investigation» sur la thématique des encombrants dans l'habitat collectif

En réponse à un appel à manifestation d'intérêt de l'**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**, une équipe de la CASUD a conduit une démarche d'investigation dans le secteur de la Châtoire. Une coach missionnée par l'ANCT a ainsi formé l'équipe aux méthodes de **design des services**, qui consistent à identifier un problème majeur et récurrent rencontré par des usagers des services publics, et à concevoir une solution qui est ensuite testée sur le terrain.

■ Les actions de proximité

- ◆ Distribution de calendriers de collecte auprès de 64 567 foyers
- ◆ 22036 bacs jaunes contrôlés visuellement
- ◆ 944 foyers sensibilisés sur la période pré cyclonique avec distribution de flyers et 9247 foyers sensibilisés sur les dépôts sauvages, le non respect du tri ou du calendrier.

La lutte contre l'errance animale

■ Capture des animaux errants

L'activité de capture des animaux errants consiste en des tournées préventives ou sur appel de la CASUD, des mairies et services de sécurité.

En 2021, 823 animaux ont été capturés contre 798 en 2020.

■ Stérilisation et identification d'animaux domestiques

En 2021, la CASUD a poursuivi son programme d'action relatif à la stérilisation et à l'identification des animaux domestiques des foyers non imposables à raison de deux animaux par an et par famille.

1149 animaux (chiens et chats) ont ainsi été stérilisés et 1072 identifiés.

Les travaux relatifs à l'environnement

■ Opération de réhabilitation de la déchetterie de Saint-Joseph :

Vieillissante et ne répondant plus aux exigences d'accueil et aux critères techniques actuels, il devenait urgent de réhabiliter cet équipement.

Les travaux ont démarré en février 2021 pour s'achever au début du second semestre 2021.

Le coût total de cette opération est de 630 k€ HT.

■ Opération de réhabilitation et d'extension de la fourrière et du refuge animalier du Tampon

Afin de répondre aux exigences réglementaires sanitaires et de protection animale, la CASUD a engagé début 2021 des travaux de réhabilitation et d'extension de la fourrière et du refuge animalier construits en 1996.

Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- ◆ construction de la fourrière avec création de nouveaux espaces, création de 28 box pour une capacité d'accueil de 49 chiens, création d'une chatterie.
- ◆ réhabilitation de l'équipement existant pour accueillir le nouveau refuge.

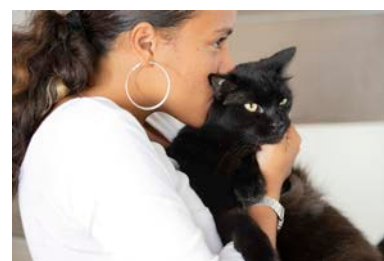
La première phase des travaux a été réceptionnée en décembre 2021 et la seconde le sera en décembre 2022.

Le coût total de l'opération est de 2,2 M€ HT.

Bien qu'en phase de travaux, la fourrière a assuré son rôle en 2021 avec 1526 animaux domestiques pris en charge.

PERSPECTIVES

- Travailler étroitement avec les prestataires pour améliorer le service de collecte des déchets
- Augmenter le nombre de points d'apport volontaire (verres, textile, cartons)
- Poursuivre le suivi et la résorption des dépôts sauvages, et des véhicules hors d'usage
- S'engager dans les démarches d'extension des consignes de tri, de traitement des biodéchets
- Lancer une étude de faisabilité sur la création d'une usine de méthanisation
- Poursuivre les actions de sensibilisation, de communication pour la réduction des déchets
- Refondre et mettre à jour le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) en Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et engager les actions qui en découlent
- Finaliser les études d'implantation de nouvelles déchetteries sur le territoire.



BUDGET GLOBAL 2021

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



En 2021, le service Environnement et Cadre de Vie de la CASUD se composait d'une centaine d'agents, pour un budget de fonctionnement de l'ordre de 22 M€ et un budget d'investissement de 6,7 M€.

Principales dépenses directes (hors charges de structure) :

| | |
|---|---------------------|
| Collecte forfaitaire des déchets ménagers | 8 541 722 € |
| Acquisition et maintenance de bacs roulants | 376 760 € |
| Acquisition de bio composteurs | 87 183 € |
| Collecte des caissons en déchetterie | 410 277 € |
| Collecte des BAV et valorisation | 320 285 € |
| Enlèvement de VHU et valorisation | 68 268 € |
| Participation au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (ILEVA) | 8 386 305 € |
| TOTAL | 18 190 851 € |

Principales recettes de la DECV :

| | |
|--|---------------------|
| Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) | 17 898 328 € |
| CITEO | 914 362 € |
| OCAD3E | 47 809 € |
| Redevance Spéciale | 1 395 364 € |
| TOTAL | 20 255 862 € |



04

LES TRANSPORTS ET LES DEPLACEMENTS

La Direction des transports et des déplacements (DTD) gère un budget annuel de plus de 20 M€ annuels pour le pilotage des différents prestataires et la gestion des services publics suivants :

- **Transport urbain**
- **Transport scolaire**
- **Transport périscolaire.**

La Direction des transports et des déplacements gère également les différentes études et travaux nécessaires à l'entretien patrimonial des différents sites, notamment les gares urbaines (Tampon centre, Plaine-des-Cafres, l'Entre-Deux, Saint-Joseph et Saint-Philippe).



ENJEUX ET MISSIONS

Les missions de la DTD consistent principalement à piloter organiser, gérer et contrôler :

- Les services de lignes de transports urbains de personnes
- Le transport scolaire (primaires, collèges et lycées)
- Le transport périscolaire
- L'installation et l'entretien du mobilier urbain lié aux transports urbains (gares, abribus, stations d'attente, poteaux d'arrêt sur le territoire des communes membres)
- La Gestion et les travaux des Gares routières.

Le principal enjeu est d'améliorer l'offre de service de transport, en gérant la transition vers des mobilités moins carbonées, tout en maîtrisant les coûts. La compétence transports est en effet largement subventionnée par le budget principal, et reste très dépendante des aléas conjoncturels (ex : prix de l'énergie). La transition écologique est une réponse pour diminuer cette dépendance.

TEMPS FORTS DE 2021

- Approbation du Plan de Mobilité et de Déplacement en mai 2021 pour 2020-2030 par le Conseil communautaire
- Approbation du programme définitif de la Gare de la Plaine des Cafres en juillet 2021
- Approbation de l'acquisition des progiciels métiers pour le transports scolaire (HEURES et 2 SCHOOL)
- Mise en œuvre du contrôle qualité sur les transports urbains et scolaires
- Lauréat de l'Appel à Projet ministériel TCSP PEM 2021 pour nouvelle voie urbaine TCSP du Tampon et le PEM de Saint-Joseph
- Approbation de l'acquisition de véhicule TPMR avec la CATP pour la mise en place du Transport à la Demande pour les personnes porteuses de handicap.

Transports urbains

CARSUD est le réseau de transport urbain de la CASUD, il dessert les 4 communes avec 44 lignes de bus. Il transporte chaque année plus de 1,2 million de voyageurs.

Le réseau CARSUD est assuré par le groupement NOVASUD via une délégation de service public (DSP).

Les principaux chiffres de l'année 2021 sont les suivants :

- ◆ un réseau qui enregistre 4 086 464 kms
- ◆ 1 M€ de recettes commerciales. Ces recettes sont en hausse de 41 % comparées à celles de l'année 2020 (impact Covid)
- ◆ un parc de 106 véhicules qui opèrent sur le réseau CARSUD
- ◆ 210 salariés mobilisés par le groupement sur le réseau CARSUD
- ◆ Un bilan financier positif avec un résultat de 7 215 €.

Transports scolaires

Le réseau scolaire est pris en charge par la CASUD via des marchés publics.

- 128 lignes de bus
- 6 760 élèves transportés
- 2150 sorties périscolaires
- 1 280 000 Km/an
- 70 accompagnateurs scolaires répartis sur 4 communes.
- Le coût d'exploitation est de 6,400 M€ pour 787 k€ de recettes.
- Acquisition de la solution 2SCHOOL, un système informatique de billettique scolaire (320 k€). 2School est à la fois un système de billettique, un outil d'aide à l'exploitation et un outil de géolocalisation en temps réel des véhicules qui permet d'informer les clients du transport scolaire et les parents sur le transport de leurs enfants.
- Acquisition de la solution HEURES, un système informatique d'habillage, graphicage et de planning pour les services scolaires pour la rentrée 2022/2023 (242 k€),
- Acquisition de la solution TRANSCOL, un système de gestion de la base de données élèves (Inscription, paiement...) en ligne et totalement dématérialisé pour la rentrée 2022/2023 (13 k€).



RÉALISATIONS EN 2021

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

La DTD participe également aux différentes projets en lien avec les projets de mobilité, à savoir principalement :

Le Plan de déplacement Mobilité (PDM) 2020-2030 de la CASUD

Le nouveau PDM détermine les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement sur son ressort territorial. Il prendra en compte la diversité des composantes du territoire ainsi que des besoins de la population, en lien avec les collectivités territoriales limitrophes. Il devra contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports.

Par ailleurs, le Plan de Mobilité prendra en compte l'essor des mobilités actives ou partagées et visera à améliorer la mise en œuvre d'actions de mobilité inclusive sur le territoire de la CASUD.

Les grandes orientations issues des étapes de diagnostic, d'enquêtes sur le terrain et de concertation ont guidé les objectifs du plan d'actions :

- ◆ restructurer et moderniser son réseau de transport collectif de manière à proposer une alternative crédible à l'automobile et à favoriser l'accès de tous au territoire de la CASUD,
- ◆ réduire les impacts de la circulation automobile (pollution, bruit, accidents, etc...) en maîtrisant l'accroissement des trafics et en privilégiant les modes alternatifs (transports collectifs, modes doux, covoiturage...),
- ◆ renforcer la cohésion sociale et la solidarité territoriale par le développement d'actions visant une plus grande facilité et sécurité dans les déplacements,
- ◆ participer au désenclavement, en facilitant les échanges à différentes échelles : entre les pôles urbains, entre le bassin de vie et les centres urbains, les différents quartiers,
- ◆ mettre en cohérence les politiques de transport régional et les orientations développées par la communauté d'agglomération,
- ◆ travailler sur l'offre de stationnement et sur le développement de la logistique urbaine.

Ainsi, le PDM de la CASUD se décline en huit objectifs spécifiques traduisant des enjeux stratégiques, cohérents et complémentaires :

1. Développer la performance du réseau de transports urbains et de son attractivité,
2. Repenser l'accès automobile aux centres urbains et les conditions de stationnement,
3. Renforcer l'intermodalité,
4. Définir un réseau hiérarchisé de voirie d'agglomération,

5. Développer les modes doux et l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite,
6. Organiser les transports de marchandise pour en améliorer l'efficacité et en réduire les impacts,
7. Assurer une meilleure prise en compte de la problématique des déplacements dans le développement urbain,
8. Viser une optimisation globale des coûts, une utilisation plus rationnelle des énergies et une réduction des nuisances de la circulation automobile,

Les équipements liés à la mobilité : les projets d'infrastructures-superstructures

Les projets d'infrastructures liés à la mobilité, sur l'exercice 2021, sont les suivants :

- ◆ Construction de la Gare routière du Tampon

Cette nouvelle gare routière du Tampon, située dans la ZAC de la Châtoire, est en travaux et sera livrée en fin d'année 2022 – début 2023 pour un coût de 11 M€.



- ◆ Réhabilitation de la Gare routière de Saint-Joseph

Les travaux de réhabilitation ont démarré en Mai 2021.

Le coût de cette opération est de 550 k€.



◆ **Construction de la gare routière de Saint-Philippe**

Les travaux de construction ont démarré en mars 2021 et se termineront fin 2022 suite à la demande de résiliation du lot Bâtiment par le titulaire du Marché.
 Le coût de cette opération est de 700 k€.

◆ **Construction de la gare routière de la Plaine des Cafres**

L'approbation du programme définitif a été adopté au conseil communautaire du 16/07/2021. En effet, les travaux envisagés ont connu une évolution significative passant de 800 k€ en 2019 à 2,200 M€ en 2021 sur la base des études de conception réalisées (PRO).
 Ce programme de travaux est estimé hors acquisition foncière. Lesdites acquisitions foncières devant être prises en charge par la Commune du Tampon.

Les travaux démarreront en 2023 pour se terminer début 2024.

◆ **Projet de construction d'un nouveau Pôle d'échange multimodal (PEM) à Saint-Joseph** (horizon 2025/2026).

Poursuite des études de programmation avec un coût des travaux estimé à 5,6 M€ hors acquisition foncière.

La DTD de la CASUD a répondu à l'appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux lancé par le ministère chargé des transports. Elle a été lauréate pour le futur pôle d'échanges multimodal (PEM) de Saint-Joseph et la nouvelle Voie urbaine du Tampon pour des subventions de l'Etat à hauteur de 700 000 € HT et 1 300 000 € HT.

Après étude des différents sites possibles, le site n°2 se situant au niveau de la rue Roland Garros, en entrée du cœur de ville, a été retenu.

Accessibilité du réseau et inclusion

◆ **Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité**

Reprise des études sur la mise en accessibilité des principaux arrêts, notamment ceux desservant les pôles d'attraction pour les personnes à mobilité réduite (établissements de soins, hôpitaux, commerces, administrations...).

◆ **Mise en place de services transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (TPMR)** avec la commande de 5 bus au mois de Juillet 2021.

Initiatives en faveur des autres mobilités

- ◆ Lancement du **réseau Wopé** (mise en relation pour du covoiturage) en février 2021
- ◆ Lancement de l'**application ZENBUS** permettant de suivre son bus urbain en temps réel sur smartphone,
- ◆ Mise en place de **Rézo Pouce** (structuration et sécurisation de la pratique de l'autostop)

◆ **Réalisation d'une enquête d'opinion sur la mise en place de l'optimisation du réseau de transport scolaire**

En réponse à un appel à manifestation d'intérêt de l'**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**, une équipe de la CASUD a conduit une démarche d'investigation à la gare routière du Tampon. Une coach missionnée par l'ANCT a ainsi formé l'équipe aux méthodes du design des services, qui consistent à identifier un problème majeur et récurrent rencontré par des usagers des services publics, et à concevoir une solution qui est ensuite testée sur le terrain.

Pour limiter les files d'attente, particulièrement importantes lors de la rentrée scolaire, les solutions suivantes ont été testées et mises en œuvre :

- réalisation d'une enquête d'opinion sur la mise en place d'une inscription en ligne,
- redéploiement des auxiliaires aux transports scolaires pour assurer une mission complémentaire consistant à filtrer les demandes dans les files d'attente, à informer et à orienter.



Véhicules TPMR

TPMR 6m diesel (L3H2)

DIETRICH VÉHICULES - Modulis 50

- **Capacité** : 9 places assises maximum, 4 emplacements pour fauteuils roulants maximum.
- **Dimensions** : Longueur 6,225m, largeur 2,07m et hauteur 2,488 m.



PERSPECTIVES

Les principales perspectives 2022 sont les suivantes :

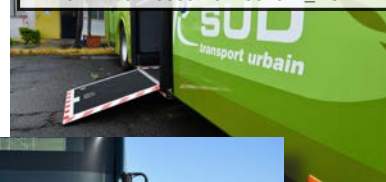
- Poursuite de l'ensemble des projets d'infrastructures liés à la mobilité (maîtrise d'œuvre à la PDC, travaux de réhabilitation à Saint-Joseph, travaux à Saint-Philippe)
- Réalisation des travaux de maintenance et de sécurisation de la Gare routière de l'Entre-Deux (200 k€)
- Réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité des points d'arrêts prioritaires sur les lignes du réseau CARSUD (1,6 M€)
- Mise en place du service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite vers la fin d'année 2022 (livraison des véhicules TPMR en septembre 2022)
- Renouvellement de mobilier urbain et de signalisation horizontale et verticale sur le réseau CARSUD et actualisation de l'information voyageurs
- Mise en place d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la SPL Maraina pour la réalisation d'opérations d'infrastructure
- Lancement de l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la future délégation de service public de transport urbain 2024-2034
- Lancement de nouveaux marchés publics de transport scolaire sur les 4 communes

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, L'HABITAT ET LE TOURISME

La CASUD exerce plusieurs missions dans le cadre global de ses compétences économiques et d'aménagement du territoire :

- ◆ La CASUD est compétente en matière de **développement économique** via la création et la gestion de zones d'activités et d'immobilier d'entreprises. En matière de politique locale du commerce, elle participe à l'animation des centres villes.
- ◆ La CASUD est également compétente en matière d'**équilibre social de l'habitat**. Elle dispose ainsi d'un programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) exécutoire depuis août 2019.
- ◆ La CASUD est compétente en matière d'**accueil, d'information et de promotion touristique**. Cette compétence est exercée via la SPL OTI du SUD dans le cadre d'une convention de prestations intégrées.
- ◆ La CASUD est compétente en matière d'**insertion**. Elle œuvre pour l'**Économie Sociale et Solidaire** et porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E).
- ◆ La CASUD a dans ses compétences le **système d'information géographique (SIG)**. Cette compétence fonctionnelle vient en appui à plusieurs services (aménagement, eau, assainissement, finances, transport, environnement...) et aux communes membres, en leur apportant des données pour faciliter notamment la prise de décision.



ENJEUX ET MISSIONS

recrutement de

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

Tourisme :

La SPL OTI du Sud connaît en 2021 sa deuxième année de fonctionnement.

Après une première année de mise en place avec notamment les différents transferts de personnel et de biens, la SPL s'est attelée à poser le cadre de son organisation et de son fonctionnement.

2021 est une période de sortie de la crise sanitaire qui a particulièrement affecté l'économie touristique.

Programme local pour l'insertion et l'emploi :

Parmi les temps forts de cette année 2021 c'est la participation aux événements tels que :

- les journées de l'emploi au Tampon ;
- 10 rendez vous « Mardi nou lé la » au Tampon ;
- les forum « Happy » à Saint-Joseph.

Cela nous permet d'aller vers le public et de mieux diffuser la mesure PLIE. Nous avons été en contact de plus de 600 personnes lors de ces moments.

Système d'information géographique :

Le principal enjeu du SIG est de fournir à ses différents «clients» une information de qualité (topographie, foncier..) qui leur permettront d'exercer de manière optimale leurs missions. Cela passe par la tenue d'observatoires de la donnée, permettant d'élaborer des travaux de prospective et d'évaluation. L'accès facilité à la donnée via notamment des géoservices, est un axe de travail de la direction du SIG.

Développement économique :

Les faits marquants de 2021 sont :

- ◆ la fin des travaux de la modernisation de la ZA des Trois Mares pour un peu plus de 5 M€ avec le soutien financier de l'Europe ;
- ◆ la fin des travaux de la première tranche de la ZAE des Palmiers ouvrant ainsi l'accélération de sa commercialisation (6 M€) ;
- ◆ le soutien aux communes de l'Entre-Deux et de Saint-Philippe dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » ;
- ◆ les travaux d'études préliminaires pour lancer de nouvelles opérations (ZAE du 14ème km à la Plaine des cafres, ZAE Bésave et Carosse à Saint-Joseph).

Habitat :

Les principaux enjeux résident dans :

- ◆ l'organisation et le soutien de l'offre de logement sur le territoire de la CASUD et particulièrement de réunir les conditions de production de logement social ;
- ◆ l'intervention sur une partie du parc de logement vieillissant et à traiter dans le cadre de la lutte contre le logement indigne ;
- ◆ l'amélioration de la gestion de la demande de logement social et d'attribution notamment pour les ménages les plus défavorisés.

Le programme d'actions du PLHi comporte 24 actions.

Les temps forts en 2021:

- ◆ La conférence intercommunale du logement (CIL) s'est réunie deux fois sous la co-présidence du Sous Préfet de Saint-Pierre et du Président de la CASUD ;
- ◆ La concrétisation du plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) sur une durée de 6 ans, avec une architecture de l'équipe d'animation du plan intégrée aux CCAS des communes pour une plus grande proximité d'intervention (700 k€ sur 3 ans des subventions de l'État) ;
- ◆ La réalisation d'un plan de gestion de la demande de logement et d'une convention d'attribution faisant des CCAS des communes de la CASUD des pivots dans l'animation de la demande et de l'attribution des logements. La CASUD disposera de 30 lieux d'accueil d'information sur le logement sur son territoire et participera à hauteur de 250 k€ pour permettre le



RÉALISATIONS EN 2021

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

Tourisme :

■ Les bureaux d'accueil et d'information touristique

Durant cette année 2021, les bureaux d'information touristique ont reçu 22 247 visiteurs soit une augmentation de 26 % par rapport à 2020.

Les informations sont maintenant diffusées sur différents canaux de contact via la page Facebook OTI SUD, via un agenda sur des pages GOOGLE permettant de faire vivre l'actualité touristique et culturelle sur le territoire de la CASUD. Les équipes participent aussi à des opérations « hors les murs », sur des sites touristiques, des marchés forains et chez un prestataire touristique.

■ Animations et événements

2021 a encore été une année soumise aux mesures du contexte de crise sanitaire. De nombreux événements ont été annulés.

La SPL a déployée des actions touristiques de petit format et a ainsi permis d'animer le territoire en collaborant avec les prestataires. On peut citer 'les artisanales' à l'Entre-Deux, les journées européennes du patrimoine, partenariat FRT/LECLERC/OTI

Développement économique :

■ Les Zones d'activité économique :

- ◆ ZA des Grègues : consultation maîtrise d'oeuvre et consultation travaux pour un montant de 6 millions d'euros ;
- ◆ ZAE les Palmiers : installation d'un comité d'agrément et réalisation d'une cotation des projets économiques des entreprises candidates pour opérer la sélection des entreprises ;
- ◆ Continuation d'un marché d'insertion (70 000 euros) dans le cadre de l'entretien de la ZAE des TERRASS permettant de renforcer l'offre d'insertion sur la commune de Saint-Joseph.

■ L'immobilier d'entreprises :

- ◆ Désignation de la maîtrise d'oeuvre et lancement des études du programme d'immobilier sur la ZAE TERASS (170 000€) ;
- ◆ Lancement d'une étude de faisabilité d'un programme d'hôtellerie d'entreprises/tiers-lieu sur le local dit « Poker d'As » 22 000 € cofinancée par la banque des territoires ;
- ◆ Etude de faisabilité et de programme pour un show room sur les Palmiers.

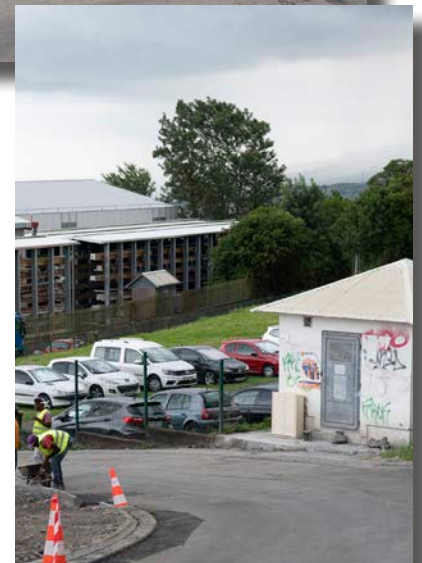
■ Les aides au territoire :

La CASUD soutient le territoire via différentes subventions (Opération de revitalisation du territoire à Saint-Joseph, aéroport de Pierrefonds, Université) et/ou sa participation à des programmes coordonnés par l'Etat dans ses communes membres (Petites villes de Demain et Programme alimentaire territorial).

Habitat :

En matière d'habitat, la CASUD exerce sa compétence via les actions suivantes :

- ◆ les subventions aux CCAS pour soutenir les améliorations de l'habitat de ménages en difficultés (220 000 €) ;
- ◆ les subventions de minoration foncière à l'EPFR pour réduire les coûts des loyers (400 000 €) ;
- ◆ Versement de subventions et ou adhésion à divers organismes (AGORAH ADIL, AIVS...)



RÉALISATIONS EN 2021(SUITE)

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

■ La commercialisation

• L'OTI dispose de deux boutiques installées dans le BIT de l'Entre-Deux et Saint-Joseph. Elle permettent de vendre des produits issus de production des terroirs. Le chiffre d'affaire globale des deux boutiques est de 33 789 € ;

• L'OTI fait de la vente d'hébergement et de loisirs via la plateforme Citybreak gérée par l'IRT. 121 dossiers ont été traités par l'OTI en 2021. Elle commence à structurer une prestation de billetterie de spectacle ;

• la SPL est en train de finaliser sa stratégie de communication avec la structuration de l'identité visuelle afin d'augmenter sa visibilité.

■ Les toilettes touristiques

L'entretien des toilettes publiques sur les sites touristiques. C'est une activité de la SPL OTI SUD concernant 18 toilettes répartis sur 9 sites sur les 4 communes de la CASUD.

Cet entretien est un enjeu important, il s'agit d'une demande importante de la part des visiteurs.

Aujourd'hui cette activité génère 19 203 heures d'ouverture cumulée.

■ La signalétique touristique

Pour rappel depuis 2013, la CASUD disposait de la mission signalétique touristique. Elle a été déléguée à l'OTI. Au total à ce jour 118 demandes sont enregistrées pour de la pose, de la maintenance et des retraits.

Un diagnostic est en cours sur cette signalétique. L'intégration des cadres réglementaires en matière de signalisation qui ont évolués vient peser sur une organisation en régie qui doit être repensée. L'OTI n'est plus en mesure de fabriquer des panneaux ni de poser des massifs répondant aux normes.

■ Actions à destination des prestataires touristiques

La SPL modernise son travail d'accompagnement des prestataires avec la mise en place d'un guichet unique pour enregistrer les nouveaux établissements, accompagner les besoins de promotion, la taxe de séjour...

Il s'agit d'accompagner 594 prestataires sur le territoire. Pour information, 74 établissements ont été créés en 2021 contre 25 en 2020.

Notons aussi 233 fermetures d'entreprises en 2021.

Toujours en 2021, l'OTI a mis en place une Newsletter permettant l'information des prestataires touristiques sur l'actualité, les dispositifs existants en leur faveur, le partage d'informations du réseau etc...

480 destinataires sont concernés par la publication.

Au niveau de la taxe de séjour, 339 hébergeurs sont inscrits sur le site de la plateforme. On peut noter une nette augmentation des nuitées déclarées, plus de 60 % d'augmentation par rapport à 2020. Pour la période de janvier à août 2021, 36 220 € ont été collectés.

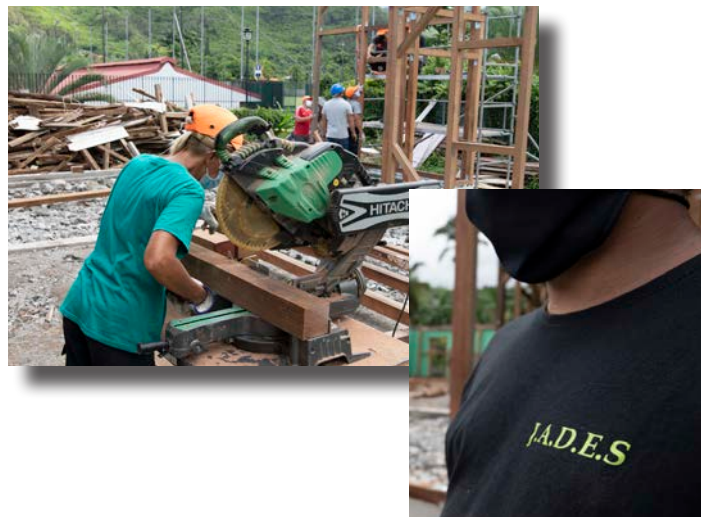
Programme local pour l'insertion et l'emploi :

- ◆ Total des dépenses 2021 : 229 k€ (80% FSE et 20 % CASUD)
- ◆ 99 nouvelles personnes accompagnées
- ◆ 254 personnes en étapes parcours
- ◆ 68 personnes sorties du PLIE (CDI, CDD + 6mois, Formations qualifiantes...)

| Flux 2021 | Entre Deux | Le Tampon | St Joseph | St Philippe | Total |
|-----------|------------|-----------|-----------|-------------|-------|
| Entrée | 7 | 66 | 24 | 2 | 99 |
| Par-cours | 17 | 141 | 51 | 45 | 254 |

Systèmes d'information géographique :

- ◆ Géoportail CASUD mutualisé pour les communes : diffusion de fonds de plans photographiques de 1950-70 à 2018 et du cadastre par flux de données WMS/WFS afin d'alimenter l'outil de gestion du SPANC YPRESIA ainsi que les chargés d'études internes ou extérieurs ;
- ◆ Mise à jour des données économiques sur les zones d'activités ;
- ◆ Inventaire réalisé sur la ZA des Grègues à Saint-Joseph dans le cadre des travaux de modernisation ainsi qu'un bilan sur les ZA du Tampon et de Saint-Joseph ;
- ◆ Travaux de l'Observatoire de l'habitat avec la production d'une cartographie de la programmation de logements sociaux en lien avec les projets d'aménagements ;
- ◆ Réalisation d'un atlas des locaux commerciaux en bas d'immeuble des résidences de logements sociaux ;
- ◆ Cartographie du réseau SIAD du service d'information et de demande de logement social ;
- ◆ Suivi de l'étude PILHI (amélioration de l'habitat) ;
- ◆ Mutualisation des outils avec les communes membres (aires de jeux au Tampon) ;
- ◆ Cartographie pour la gestion de la classification de voirie ;
- ◆ Création de cartes pour les services de la CASUD.



PERSPECTIVES

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

- ◆ « L'oder nout pé » d'expériences de l'art de vivre créole ;
- ◆ « Presta mon amour » guichet unique des prestataires construit autour d'une relation de confiance ;
- ◆ « Nos sites nos pépites » pour une mise en tourisme innovant du territoire ;
- ◆ « Allé di partout » : un média touristique affirmant le positionnement de l'OTI SUD comme une destination expérientielle.

Une moyenne de 15 à 20 actions est envisagée par chantier.

Programme local pour l'insertion et l'emploi :

De nouveaux défis apparaissent et de nombreux freins à l'insertion feront l'objet d'un travail partenarial pour renforcer les parcours d'insertion.

Des projets de territoire voient le jour et il convient d'ancrer les actions du PLIE pour soutenir les projets économiques et l'insertion des habitants des communes concernées par les projets.

Le protocole du PLIE s'achève en 2022. Il faut donc préparer le nouveau protocole pour le prochain Programme opérationnel européen (POE) 2021/2027.

Systèmes d'information géographique

- ◆ Cartographie visant à compléter les outils de gestion SPAC par la mise en œuvre d'un outil de diffusion et de remontée d'informations partagées associant les partenaires ;
- ◆ Contribuer à l'observatoire foncier et fiscalité ;
- ◆ Définir et alimenter l'observatoire de l'habitat et du logement social et définir un outil de gestion dédié à l'amélioration de l'habitat ;
- ◆ Maintenir la mise à jour des données économiques dont les zones d'activités ;
- ◆ Conforter la mise en œuvre des géoservices par les communes en partageant les outils et méthodes afin d'améliorer la productivité et la qualité des données produites sur le territoire ;
- ◆ Développement d'un outil de modélisation des données en 3D.

Développement économique :

- ◆ Lancement consultation marché de travaux pour la construction de 10 ateliers dans la ZAE TERRASS (2 millions d'euros) ;
- ◆ Réalisation et fin des travaux de modernisation ZA des Grègues ;
- ◆ Lancement de l'étude préliminaire de faisabilité Za Bézave /Carrosse à Saint-Joseph ;
- ◆ Finalisation étude tiers lieux Poker d'as et établissement d'un programme et un modèle économique de fonctionnement de l'équipement ;
- ◆ Etablissement de convention de mandat avec la SPL Maraïna pour le portage des opération des ZAE du 14è et 19è KM au Tampon ;
- ◆ Lancement des consultations des marchés de travaux pour la tranche 2 de la ZAE les palmiers(3,5 millions €) ;
- ◆ Finalisation de la sélection de entreprises et engagement des procédures de commercialisation de la première tranche des la ZAE les palmiers ;
- ◆ Reprise du portage du programme d'immobilier d'entreprise /FEDER de la ZAE palmiers par la CASUD (4 millions €).

Habitat :

- ◆ Recrutement des équipes du PILHI (6 équivalents temps plein) et initialisation du plan ;
- ◆ Recrutement des équipes du service d'accueil et d'information de la demande de logement et formation des acteurs ;
- ◆ Lancement de deux études opérationnelles pour des intervention d'amélioration groupée de l'habitat sur le Tampon et sur Saint-Joseph ;
- ◆ Évaluation à mis parcours du PLHI et actualisation de la programmation actuelle.

Tourisme :

- ◆ Élaborer un cahier des charges pour préparer une étude d'un schéma directeur de signalétique touristique partagé par les différents intervenants
- ◆ Intégrer le numérique dans la signalétique touristique

6 chantiers seront mis en œuvre :

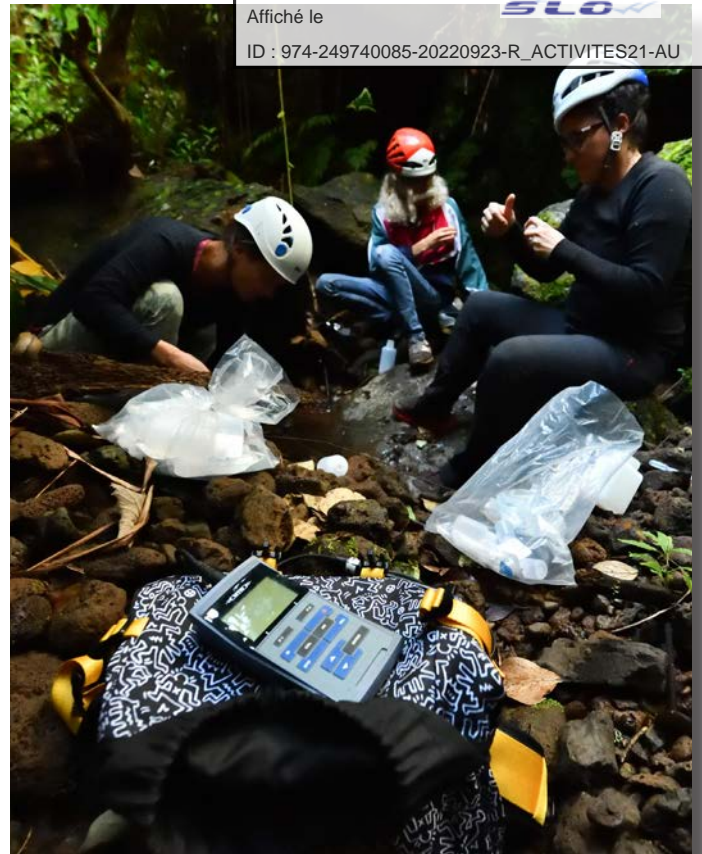
- ◆ La Team « tranche papaye » consistant à renforcer les fondations et l'organisation interne ;
- ◆ « Nou fé et nou fé bien » permettant d'inscrire l'OTI dans une démarche qualité ;

06

LA GEOTHERMIE

Dans le contexte actuel de crises énergétique et climatique, s'approprier ses outils de production énergétique est une priorité. C'est dans ce cadre que la CASUD s'est dotée des moyens de connaître le potentiel géothermique sur son territoire. A cet effet, la CASUD exerce depuis 2019 la compétence « production d'énergies renouvelables – études, recherche, aménagement et exploitation de l'énergie géothermique ».

Depuis 2019, la CASUD a mené une politique volontariste en matière de géothermie dans l'objectif d'encadrer et de réaliser l'exploration des ressources géothermales présentes sur son territoire dans un premier temps, puis pour encadrer et participer à leur éventuelle exploitation pour la production d'électricité dans un second temps.



ENJEUX ET MISSIONS

L'utilisation de la chaleur géothermale est documentée depuis des millénaires. Il existe différents usages à l'énergie géothermique. La ressource identifiée sur le territoire de la CASUD a pour objet de produire de l'électricité.

La géothermie est une énergie renouvelable, et présente les avantages d'être une énergie vertueuse, produite localement à faible coût, et non-intermittente (disponible toute l'année, 7J/7 et 24h/24).

Pour répondre à cet ambitieux objectif, la CASUD a développé depuis plusieurs années des actions qui lui permettent d'élargir ses compétences dans le domaine de la prospection d'énergies renouvelables.

La CASUD a établi en mars 2020 une convention de collaboration d'une durée de 3 ans avec le Laboratoire GéoSciences Réunion (LGSR), qui est une unité de l'Université de la Réunion (Secteur Sciences, Technologies et Santé).

Le LGSR est également intégré à l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP). L'objectif de cette collaboration est de préciser la ressource géothermale sur le territoire de la CASUD.

RÉALISATIONS EN 2021

- ◆ L'année 2021 a vu l'aboutissement de la 1^{ère} étape d'exploration géothermale. En effet, un **programme innovant d'exploration géothermique de surface**, à l'échelle du Massif du Piton de la Fournaise, est conduit en collaboration étroite avec le Laboratoire Géosciences Réunion.
- ◆ Des campagnes de mesures et de prospections géothermiques ont ainsi été menées depuis avril 2020. Les conclusions de cette 1^{ère} étape d'exploration géothermale ont confirmé la présence d'une ressource géothermale sur le territoire de la CASUD.
- ◆ Sur la base de cette confirmation, un dossier de demande de permis exclusif de recherche de gites géothermiques a été déposé auprès du Ministère de la transition écologique, pour le compte de la CASUD.
- ◆ En effet, en France, l'exploration et l'exploitation des ressources du sous-sol, dont fait partie la ressource géothermale, sont réglementées par le Code Minier. Ce Permis aura pour objectif de garantir l'exclusivité de l'exploration de cette ressource pour le territoire.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

L'ensemble des travaux d'exploration peut être scindé en deux étapes :

■ 1^{ère} étape :

Programme d'exploration de surface, avec :

- ◆ Phase 1 : Réalisation de campagnes d'exploration (2020 à fin 2021)
- ◆ Phase 2 : Modélisation et évaluation du potentiel (2022 à fin 2023).

■ 2^{de} étape

Programme de forages d'exploration, avec :

- ◆ Phase 3 : Préparation des travaux (2024-2025)
- ◆ Phase 4 : Réalisation des forages (2025-2026)
- ◆ Phase 5 : Synthèse des résultats, Décision (2027).

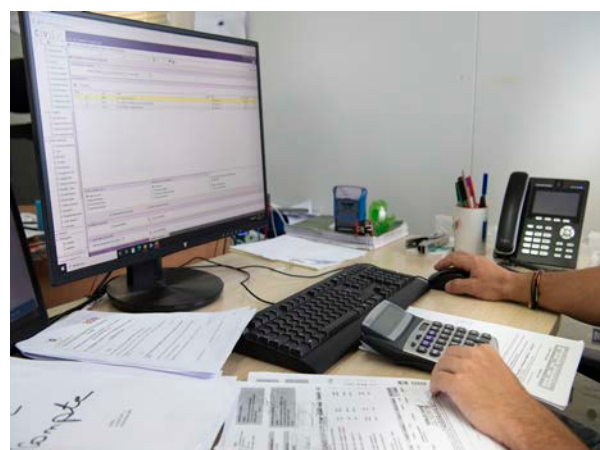
RESSOURCES DEDIEES

- ◆ Dans le cadre d'une **convention de collaboration de Recherche et Développement**, la CASUD et le LGSR ont réalisé une première phase d'exploration géothermique (avril 2020 à décembre 2021) visant à identifier des indices de la présence d'une ressource géothermale à l'échelle du territoire.
- ◆ Cette convention a fait intervenir des chercheurs spécialisés, dont les méthodes ont été éprouvées dans le domaine de l'exploration géothermique, à la fois sur l'Île de la Réunion (Piton des Neiges) et à travers le monde. L'équipe en place sur la collaboration LGSR/CASUD comptabilise une connaissance scientifique des systèmes volcaniques actifs mondiaux.
- ◆ En termes de moyens, des chercheurs scientifiques se sont investis dans les travaux de recherche de cette convention.
- ◆ Un chargé de mission de la CASUD est entièrement dédié à ce projet
- ◆ En termes de perspectives budgétaires, depuis qu'elle a initié son projet de géothermie en 2018, la CASUD a engagé les dépenses suivantes :
 - travaux d'exploration qui ont été réalisés en collaboration avec le Laboratoire LGSR de l'Université de la Réunion
 - frais liés à la conduite et l'encadrement du projet, dont le poste de chargé de mission, ainsi que les appuis réglementaires et juridiques nécessaires.

LA DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances joue un rôle essentiel en préparant **les phases clés du processus budgétaire**, lequel rythme la vie communautaire :

- en amont du vote du budget, via le **débat d'orientations budgétaires**, moment stratégique qui offre une vision prospective et transversale de la trajectoire de la CASUD sur plusieurs années
- lors du **vote du budget** primitif, acte par lequel les conseillers communautaires fixent le cadre dans lequel s'exerceront les compétences de la CASUD sur une année
- en aval, via la **production du compte administratif**, qui offre une photographie de l'exécution du budget et donc des réalisations concrètes de l'année écoulée.



MISSIONS

Au delà de la préparation des documents budgétaires, la direction des finances assure les missions suivantes :

Elle est en charge du **contrôle de gestion**. A ce titre, elle s'efforce d'instaurer un véritable **dialogue de gestion** avec les directions opérationnelles et les partenaires externes, de manière à permettre le pilotage des activités, seul à même de garantir l'efficacité et l'efficience dans la conduite des activités. Elle a aussi pour mission d'offrir le maximum de flexibilité possible aux directions opérationnelles dans le respect d'un cadre réglementaire particulièrement rigide et exigeant.

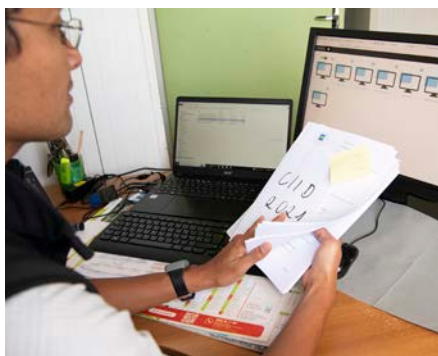
La direction des finances recherche **l'optimisation du financement des opérations**, en lien avec la cellule de prospection des subventions, ainsi qu'auprès des partenaires bancaires.

La cellule d'optimisation des recettes joue quant à elle un rôle pour analyser les bases fiscales et s'assurer de leur fiabilisation.

La direction des finances est initiatrice et moteur dans le processus de **dématérialisation et de modernisation des procédures internes**, y compris opérationnelles. Ces procédures doivent notamment permettre de garantir que les recettes sont bien enregistrées et de manière exhaustive.

Elle effectue également le **paiement des fournisseurs** dans le respect des délais réglementaires, de la disponibilité des crédits et de la trésorerie.

Elle s'assure enfin de la **défense des intérêts financiers de la CASUD** auprès des partenaires.



ENJEUX

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

L'un des principaux enjeux de la CASUD, pour les années à venir, sera de poursuivre l'optimisation de ses finances, via la **maîtrise des dépenses de fonctionnement**, et si possible l'augmentation de ses recettes, de manière à dégager des marges de manœuvre financières (excédents de fonctionnement).

Ces marges de manœuvre seront indispensables au financement du programme pluriannuel d'investissement (PPI), ainsi que pour permettre de contenir un endettement déjà élevé. Dans cette perspective, l'obtention d'un maximum des sources de financement offertes par les plans de relance français et européen sera essentielle.

Cet enjeu de maîtrise financière est d'autant plus complexe dans le contexte actuel de forte inflation, et du probable effort qui sera demandé aux collectivités territoriales pour le rétablissement des comptes publics (via un mécanisme non encore défini qui succèdera aux contrats dits de «Cahors», lesquels imposent un plafond d'augmentation annuel des dépenses aux plus grosses collectivités territoriales).

Améliorer la connaissance des coûts des différentes politiques publiques de la CASUD permettra de mieux réaliser l'objectif de maîtrise de la dépense et de développement des recettes. La **comptabilité analytique** est un outil qui sert cet objectif. La démarche actuelle de réalisation d'une matrice compta-coûts pour le service public de gestion des déchets est un exemple à suivre et à déployer vers les autres compétences, puisqu'elle permet de comparer la CASUD à d'autres structures équivalentes.

Un autre enjeu est celui de la **qualité des comptes et de la fiabilité des procédures de contrôle interne** de la CASUD. Le projet de passage à la norme comptable **M57 au 1er janvier 2023** y contribuera.

L'étape significative suivante à envisager sera l'évolution vers un **compte financier unique** à horizon 2024, voire à engager ensuite une démarche visant à la certification des comptes de la CASUD. L'obtention de ce label signifierait l'atteinte d'un niveau élevé de maturité du contrôle interne.

Le rétrospective financière en page suivante a été réalisée à partir du compte administratif 2021, approuvé par le Conseil communautaire le 25 mars 2022. Elle donne une représentation synthétique des dépenses par grandes catégories, ainsi que de l'origine des recettes qui ont permis de financer ces dépenses, et enfin du résultat de l'exercice.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA CASUD

Equilibre du compte administratif consolidé 2021

Budget principal et budgets annexes (en millions d'euros).

| Fonctionnement | | | |
|---|--------------|--|--------------|
| Total dépenses de fonctionnement | 71 M€ | Total recettes de fonctionnement | 80 M€ |
| Charges de personnel | 12 M€ | Fiscalité | 38 M€ |
| Contrats de prestation de services (collecte des déchets, transports urbains et scolaires...) | 18 M€ | Dotations globales de fonctionnement | 7 M€ |
| Cotisation au syndicat mixte de traitement des déchets ILEVA | 8 M€ | Produits d'exploitation des services et redevances | 11 M€ |
| Charges d'administration générale | 12 M€ | Subventions et participations reçues | 9 M€ |
| Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports) | 8 M€ | Opérations internes (subvention d'équilibre versée au budget des transports) | 8 M€ |
| Intérêts de la dette | 2 M€ | Autres recettes | 4 M€ |
| Participations et subventions versées | 2 M€ | Résultat de fonctionnement 2020 reporté | 3 M€ |
| Dotations aux amortissements | 5 M€ | | |
| Autres dépenses | 4 M€ | | |
| Excédent de fonctionnement 2021 | 9 M€ | | |

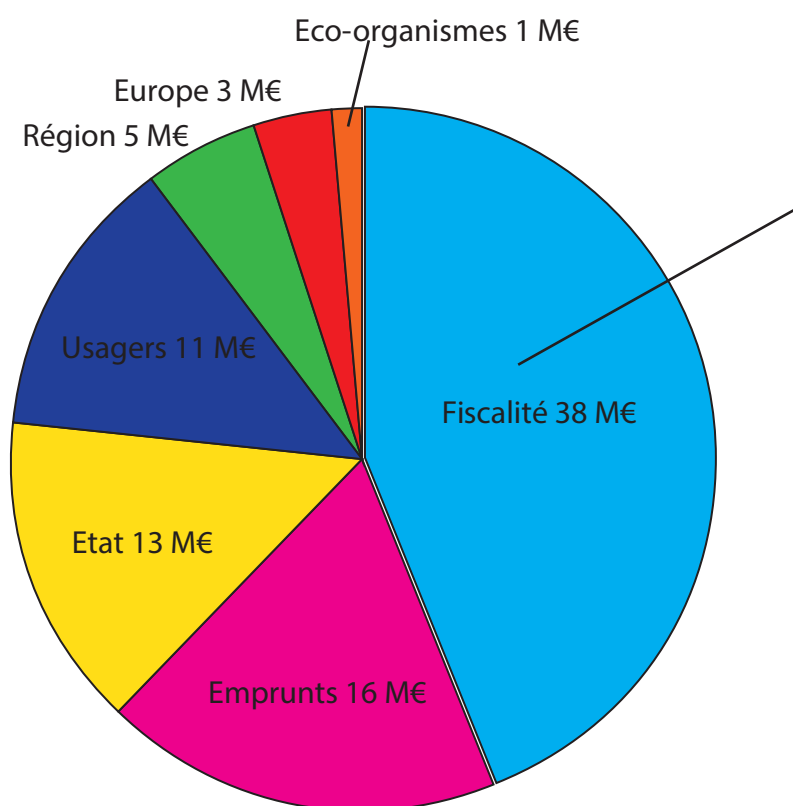
| Investissement | | | |
|--|--------------|---|--------------|
| Total dépenses d'investissement | 49 M€ | Total recettes d'investissement | 56 M€ |
| Travaux et acquisitions | 28 M€ | Dotations et subventions reçues | 7 M€ |
| Subventions d'équipement et fonds de concours versés | 4 M€ | Nouveaux emprunts | 16 M€ |
| Remboursement des emprunts | 4 M€ | Excédents de fonctionnement affectés à l'investissement | 7 M€ |
| Autres dépenses | 3 M€ | Résultats d'investissements 2020 reportés | 8 M€ |
| Restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées) | 9 M€ | Autres recettes | 5 M€ |
| | | Restes à réaliser (subventions contractualisées et non encore reçues) | 14 M€ |
| Excédent d'investissement 2021 | 7 M€ | | |

| Total investissement + fonctionnement | | | |
|---------------------------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| Total dépenses | 119 M€ | Total recettes | 135 M€ |
| Excédent consolidé 2021 | 16 M€ | | |

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et dans un contexte financier contraint par la diminution des dotations de l'Etat sur les dernières années et par l'absence de hausse de fiscalité, la CASUD a réussi à dégager un excédent de fonctionnement de 9 M€. **Cet excédent est réaffecté en totalité au financement de l'ambitieux programme d'investissement de la CASUD (240 M€).**

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CASUD

D'où proviennent les recettes de la CASUD ?



| | |
|--|--------------|
| Fiscalité économique | 7 M€ |
| Fraction de TVA | 6 M€ |
| Fiscalité ménages | 1 M€ |
| TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) | 18 M€ |
| Versement transports | 6 M€ |
| Total fiscalité | 38 M€ |

Dépenses de fonctionnement : 71 M€

Recettes de fonctionnement : 80 M

Soit une Capacité d'autofinancement de 9 M€

Le compte administratif 2021 de la CASUD fait apparaître de bons fondamentaux :

- Un niveau d'investissement soutenu, avec 28 M€ de dépenses d'investissement brut cette année, conformément au rythme prévu par le programme pluriannuel d'investissement
- Des charges courantes de fonctionnement maîtrisées
- Une capacité d'autofinancement (9 M€) permettant de limiter le recours à l'emprunt
- Un **délai de désendettement sous surveillance** (100 M€ de dettes au 31 décembre 2021, soit 9,7 années).

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Envoyé en préfecture le 29/09/2022
 Reçu en préfecture le 29/09/2022
 Affiché le
 ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



Eau potable, assainissement et GEMAPI :

- Unité de potabilisation de Leveueur et création des réservoirs 8 M€
- Extension des réseaux d'assainissement à Saint-Joseph 2,2 M€
- Endiguement de la rivière des Remparts à Saint-Joseph 5,2 M€
- Travaux de modernisation des réseaux d'eau potable 3,2 M€

Transports et déplacements :

- Réhabilitation de la gare de Saint-Joseph 0,2 M€
- Création d'une gare routière intercommunale au Tampon 0,3 M€

Gestion des déchets :

- Acquisition de bacs roulants et de biocomposteurs 0,7 M€
- Réhabilitation de la déchetterie des Grègues 0,6 M€

Errance animale :

- Réhabilitation de la fourrière animale et du refuge 2,2 M€

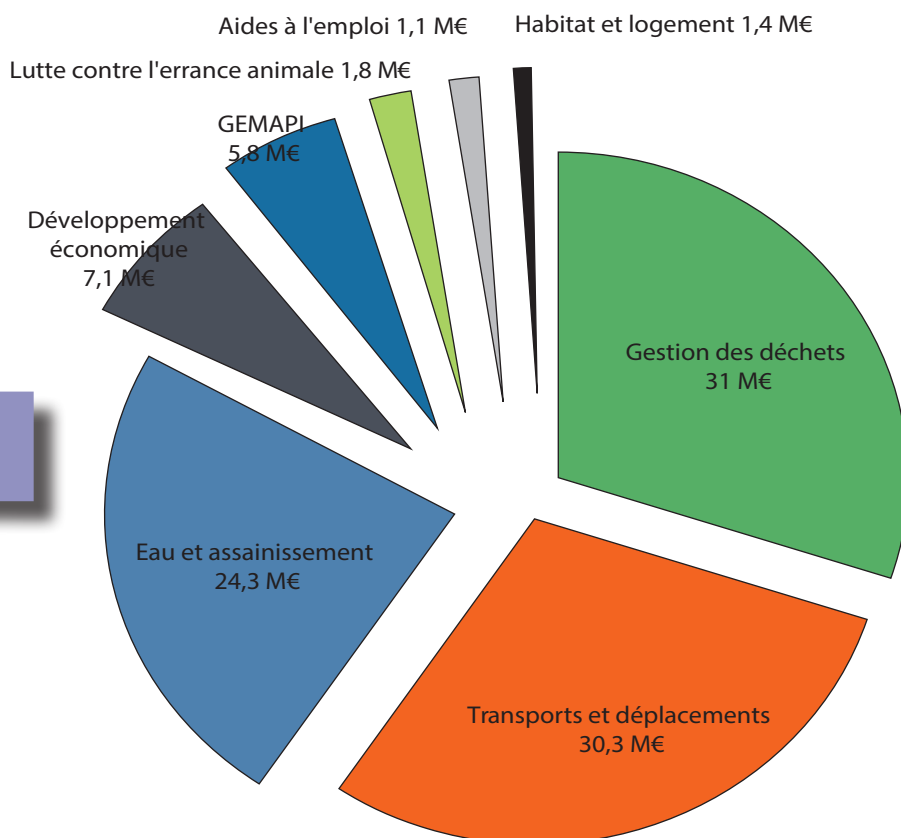
Développement économique :

- Réhabilitation de la zone d'activité économique de Trois Mares 4,5 M€

Accompagnement des partenaires :

- Participation à la station d'épuration de Saint-Pierre 250 k€
- Construction de l'unité de valorisation énergétique des déchets d'ILEVA 3,9 M€

Financé par

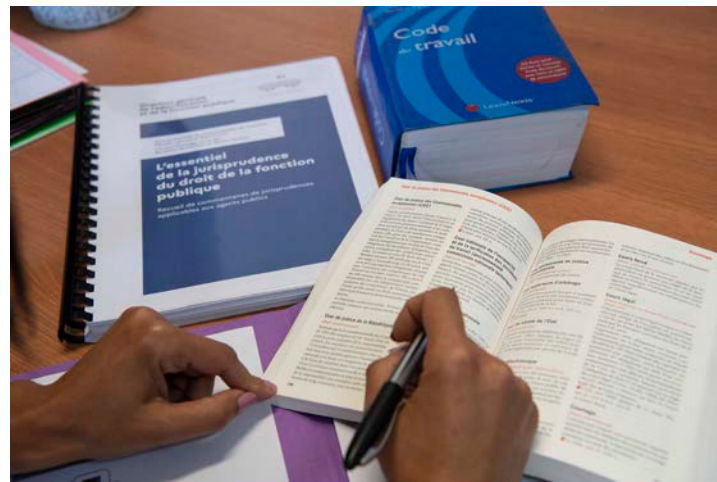


BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines s'articule autour de 4 thématiques fortes :

- **La gestion administrative du personnel**
- **Les relations sociales**
- **Le développement des ressources humaines**
- **L'organisation du travail et la vie au travail**



MISSIONS ET ENJEUX

L'année 2021 s'est écoulée avec la préoccupation de l'évolution du virus covid19 et ses impacts sur la gestion du personnel. L'obligation d'assurer la continuité du service public a nécessité une adaptation constante de l'organisation et du travail des agents au regard des mesures en vigueur.

En parallèle, des travaux majeurs ont été mis en œuvre notamment ceux édictés dans la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

Des actions ont été menées en faveur de la Qualité de Vie au Travail (QVT), de la reconnaissance de l'engagement professionnel, du renforcement du dialogue social...

Une mobilisation active également des Ressources Humaines pour tenir ses obligations en matière de déclarations annuelle et de productions de rapports, exigées par les textes réglementaires (RSU, Rapport égalité femmes/hommes, Plan d'actions égalité femmes/hommes, nominations équilibrées...).

Outre ses compétences en matière de gestion de personnel, l'équipe RH a su être à l'écoute des besoins de la Direction Générale et de l'ensemble des services dans l'accompagnement des projets d'organisations.

RÉALISATIONS

Développement des compétences et transmission des savoirs

- 172 agents ont pu bénéficier de formations en présentiel et/ou à distance au cours de l'année 2021 via l'offre du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- Des formations spécifiques ont également été proposées et suivies :
 - ◆ Maître composteur et guide composteur
 - ◆ Gestion animale concernant la connaissance des animaux de compagnie d'espèces domestiques
 - ◆ Formations d'habilitations AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) pour les agents de la direction de l'eau et de l'assainissement
 - ◆ Gestion environnementale sur les chantiers.

- Enfin, engagée dans l'accompagnement, la formation et l'intégration professionnelle des jeunes sur son territoire, la CASUD a reçu au sein de ses directions **54 stagiaires** de tous niveaux et **2 apprentis**. La participation à l'effort national en faveur de la formation des jeunes et particulièrement ceux impactés par la crise a ainsi été maintenue.

Mise en œuvre d'une politique du handicap

Tout employeur d'au moins 20 salariés doit recruter des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de l'effectif total. Hormis son caractère obligatoire et les pénalités pécuniaires qui peuvent en découler, agir pour l'emploi des travailleurs handicapés est une opportunité de s'ouvrir à de nouveaux profils.

L'année 2021 marque donc les **premières démarches de mise en œuvre d'une politique du handicap** qui se déclinent sur plusieurs axes de travail :

- ◆ Sensibiliser et informer les agents et élus locaux sur le handicap et plus largement sur la prévention des risques d'inaptitude au travail
- ◆ Proposer des solutions de maintien dans l'emploi
- ◆ Favoriser le recrutement des apprentis en situation de handicap.

Une référente a été désignée en interne afin d'établir un état des lieux et proposer un plan d'actions afin de permettre l'inclusion et l'accompagnement des travailleurs porteurs de handicap au sein de la CASUD.



10 ETP mobilisés



12,049 M€
Budget réalisé



PERSPECTIVES

Amélioration de la qualité de vie au travail

- Prévenir les risques
 - ◆ Afin de mieux orienter les actions de prévention et mettre en œuvre des procédures adaptées, des tableaux de bord incluant indicateurs ont été mis en place par le service prévention (accidents du travail, service, arrêts maladies, congés pour raisons de santé, temps partiel thérapeutique...)
 - ◆ Réalisation d'un audit sur la qualité de vie au travail.

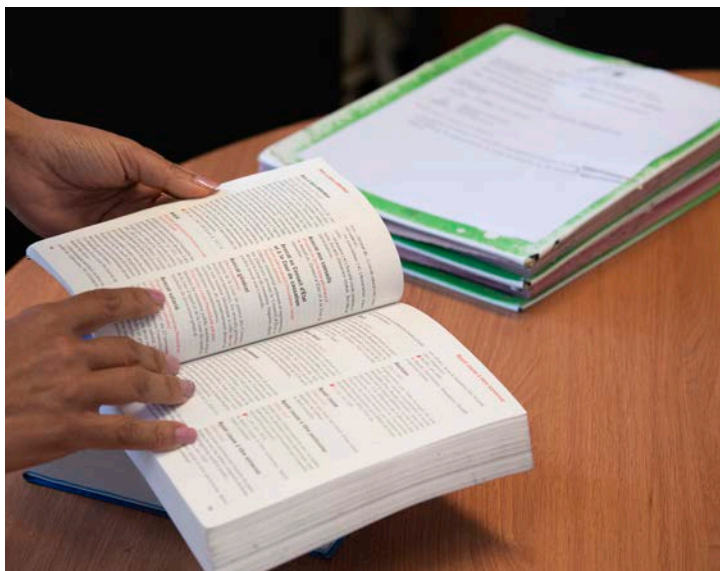
- Ecouter et accompagner
 - ◆ Dans les situations de maladie
 - ◆ Lors des départs à la retraite.



143 visites médicales
(202 de programmés)
13 saisines médicales

- Œuvrer et fédérer

La CASUD contribue à la promotion d'une politique sociale dynamique et solidaire des agents en développant des prestations à finalité sociale, culturelle ou de loisirs. A ce titre, elle soutient financièrement la réalisation de cet objectif, y compris les moyens de fonctionnement par l'attribution d'une subvention annuelle au **Comité des œuvres sociales (COS)**.



- Bien que non obligatoire, la CASUD contribue aujourd'hui à la complémentaire santé de ses agents en octroyant une aide forfaitaire mensuelle de 25€ brut. Dans cette même dynamique, la CASUD a fait le choix de conventionner avec la Mutuelle Nationale Territoriale via un **contrat de prévoyance collectif** « maintien de salaire » afin de permettre aux agents de la collectivité de bénéficier d'un taux préférentiel de 0.78 %
- Les travaux portant sur le **télétravail** ont été initiés dans le contexte de gestion de crise sanitaire. Un groupe de travail, associant les représentants du personnel, a été mis en place afin de définir les modalités du travail à distance au sein de la CASUD. Ce projet faisant partie d'une des mesures des lignes directrices de gestion, a été validé par le Comité technique pour un déploiement en 2022
- Les travaux relatifs à l'expérimentation de la **badgeuse** seront poursuivis. La mise en œuvre de cet outil de gestion de temps répond à l'objectif d'assurer l'effectivité des 1607 heures imposée par la loi de transformation de la fonction publique de 2019



- La **mise en œuvre du RIFSEEP** en Avril 2021 a permis à une centaine d'agents de la CASUD de bénéficier d'un régime indemnitaire. L'engagement pris par l'Autorité est de permettre l'octroi d'un 13ième mois à échéance de la mandature.



LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

La commande publique a pour objectif l'élaboration et le suivi des procédures de commande publique (marchés publics et délégations de service public) ainsi que la planification de la commande publique en vue de la bonne utilisation des deniers publics.

Le service des affaires juridiques a pour objectif la préservation des intérêts de la collectivité. Les missions du service des affaires juridiques comprennent la gestion des assurances, du « foncier » et du « patrimoine », le suivi des dossiers contentieux, le conseil auprès de la direction générale, des élus et des opérationnels ainsi que la veille juridique.



RÉALISATIONS 2021

PERSPECTIVES

- En 2021, une cinquantaine de consultations ont été lancées dont une quinzaine sous forme de demandes de devis et les autres sous forme de marchés publics avec publication d'avis dans la presse parmi lesquels une quinzaine d'appels d'offre.
- Environ 45 marchés notifiés sur l'année 2021, représentant un montant total d'engagement de plus de 11 M€ HT.
- 45 avenants conclus.

- En début d'année 2021, les **contrats d'assurance** ont été souscrits dans le cadre des polices suivantes :
 - ◆ Lot n° 1 – Assurances « Dommages aux biens et risques annexes »
 - ◆ Lot n° 2 – Assurances « Responsabilité et risques annexes »
 - ◆ Lot n° 3 – Assurances « Flotte automobile et risques annexes »
 - ◆ Lot n° 4 – Assurances « Risques statutaires du personnel »
 - ◆ Lot n° 5 – Assurance « Protection juridique des agents et des élus »

- En fin d'année 2021, la reprise des dossiers juridiques a commencé, avec l'identification d'une quarantaine de dossiers contentieux en cours de traitement.
- Concernant les dossiers de patrimoine et de foncier, le travail de recensement est en cours.
- Une **cartographie des risques** a été réalisée, mettant en évidence les points d'amélioration à apporter au dispositif de contrôle interne sous la forme d'un plan d'actions.

- Le service de la commande publique sera confrontée à des enjeux très forts, notamment **3 contrats de DSP à concrétiser**, ce qui nécessite de renforcer l'équipe des gestionnaires. C'est pourquoi, l'arrivée de nouveaux agents constitue une étape indispensable dans la consolidation du service de la commande publique.



- Concernant l'année 2022, le **service des affaires juridiques continuera sa structuration** avec la montée en puissance du service foncier et patrimoine tout en continuant d'assurer un suivi rigoureux des contentieux, en collaboration avec les cabinets d'avocats partenaires. L'efficacité de ce service repose sur la consolidation de l'équipe de chargés des études juridiques
- Le travail entamé de mise en place d'un **service dédié au contrôle interne** va se renforcer et se systématiser, avec la mise en oeuvre du plan d'actions.



LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

La technologie est omniprésente et évolue rapidement, se complexifie et se multiplie.

Toute organisation, aujourd'hui, intègre un caractère technologique : Sécurité, travail collaboratif, optimisation des coûts, accélérations des process, monitoring en temps réel, dématérialisation, télétravail, services en ligne...

L'investissement dans les technologies numériques des services publics représente un gain de coût pour les collectivités et surtout une amélioration de la qualité de service pour les administrés.

Ainsi, le rôle de la DSI, dans sa maîtrise de la technologie au service de la CASUD est un atout performant pour offrir une qualité de vie au travail et la pérennité des activités de la collectivité.



ENJEUX ET MISSIONS

La direction informatique et TIC a en charge la gestion de l'ensemble des domaines en lien avec l'utilisation de l'outil informatique et des télécommunications regroupant notamment :

- Le système d'information : progiciels, services, sauvegardes
- Le parc informatique : 230 ordinateurs, 45 imprimantes, 13 copieurs répartis sur les pôles (9 sites) de la CASUD,
- Accès internet pour les écoles : 73 écoles réparties sur le territoire de la CASUD
- Télécommunications : téléphonie fixe et mobile, interconnexion, accès internet
- Dématérialisation : parapheur et signature électroniques et plateformes associées.

FOCUS

- ◆ Gestion du parc et du Système d'information - Mission principale et continue
- ◆ Amélioration des accès Télécoms (Internet et interconnexions)
- ◆ Développement du travail collaboratif : visioconférence, Nextcloud, Redmine
- ◆ Mise en œuvre d'outils de supervision du SI à distance ;
- ◆ Rédaction de tutoriels pour l'utilisation des nouveaux services et outils
- ◆ Mise en œuvre d'un réseau WiFi « Mesh » plus performant et sécurisé.

LES REALISATIONS

- ◆ GLPI : une solution complète de gestion de parc informatique, permettant un inventaire complet et permanent du matériel informatique de la CASUD à été mis en place. Permettant en permanence de savoir où et dans quel état sont les machines.
- ◆ Centreon : le système de monitoring de l'infrastructure à été installé, offrant un tableau de bord complet du SI, mis à jour chaque minute.
- ◆ Redmine : le logiciel de gestion de projet le plus populaire à été mis en place, offrant un moyen simple et performant de travail d'équipe avec automatisation des planning de Gantt, supervision simplifiée, gestion tâche par tâche et même retour des informations financières en collaboration avec la direction des finances.

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

- ◆ Nextcloud : la solution Open Source de cloud souverain à été déployée (encore en phase de test) sur tous les comptes informatique de la CASUD, permettant:
 - Le travail bureautique collaboratif
 - le partage de documents en interne comme en externe
 - la visio-conférence 100% autonome pour la CASUD
 - le télétravail
- ◆ WebPanel ISPConfig à été installé de manière à pouvoir proposer des services intranet dédiés à l'intérieur de la CASUD. Le site web «my casud», le logiciel de document unique du service hygiène et sécurité et même un système de réservation pour le service moyens ont été déployés sur ce système.
- ◆ Un atelier de maintenance informatique à été mis en place dans le bureau de la DSI, avec un établi à 2 postes.
- ◆ Le stock informatique a été sécurisé et organisé de manière à contenir les risques de vols de matériel et consolider les procédure d'inventaires de la DSI.
- ◆ Un serveur de test et services DSI à été déployé permettant de tester les nouveaux outils et services avant la mise en production.
- ◆ Des campagnes de sensibilisation à la sécurité informatique ont été lancées, par e-mail et affichage, pour relever les niveaux de vigilance des agents de la CASUD en matière de lutte contre le phishing (hameçonnage) et de politique de mots de passe.
- ◆ Un onduleur haute capacité a été installé dans la salle serveur du Siège, venant au secours d'une infrastructure électrique défaillante et renforçant grandement la stabilité du SI CASUD.
- ◆ Une infrastructure Wifi Mesh à été déployée sur le Siège, la Châtoire, Trois Mares, le pôle de proximité de Saint-Joseph et bientôt tout le reste des locaux CASUD. Ce système unifié permettant, d'un coté pratique, une seule connexion pour les machines des agents à travers tous les sites de la collectivité et d'un point de vue de la sécurité, une différenciation entre réseau Agent et réseau Invité.
- ◆ RGPD : la CASUD est en train de se mettre en conformité avec le RGPD avec la nomination d'un délégué à la protection des données (DPD), la réalisation d'une cartographie des données et traitements de la collectivité, et la mise en place d'un registre et de formulaires RGPD sur l'ensemble des services.



PERSPECTIVES

- Renouvellement du parc de serveurs afin de garantir la sécurité et la pérennité des services et données déjà existantes (redondance, sauvegarde) ainsi que pouvoir déployer des nouveaux services :

- Nextcloud : Mise en production
- Redmine : Mise en production
- WebGRC : Gestion Relation Citoyens
- Archivage électronique
- WebDelib : Outil de gestion des actes

- Mise en place d'un serveur répliqué sur site distant



CHIFFRES CLES

- Effectif du service :

- 1 Directeur
- 2 techniciens

- Parc informatique et logiciel réparti sur les 8 sites des 4 communes de la CASUD :

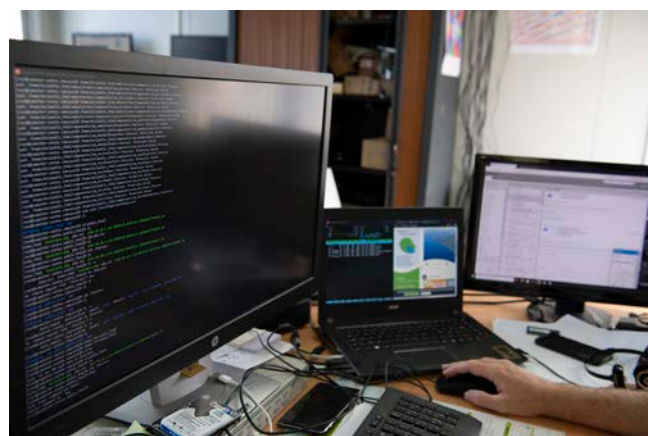
- PC : 280
- GSM : 160
- Copieurs :
- Imprimantes : 28
- Serveurs : 4
- Applications et progiciel : 18



BUDGET GLOBAL

- Budget fonctionnement : 75 000 €

- Budget investissement : 200 000 €



LA DIRECTION DES MOYENS TECHNIQUES

La Direction des Moyens Techniques (DMT) intervient au niveau de l'ensemble des services de la CASUD pour s'assurer qu'ils puissent fonctionner au quotidien.



ENJEUX ET MISSIONS

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU

La direction des moyens techniques assure essentiellement des missions de logistique interne nécessaires au bon fonctionnement de la CASUD :

■ Entretien et suivi du parc de véhicules de la CASUD :

La DMT assure l'entretien et le suivi des véhicules de la CASUD (dépannage, réparations, contrôle technique) sur la base d'un marché d'entretien des véhicules.

■ Renouvellement du parc automobile

Ont été acquis en 2021 :

- 2 Ford transit plateau à ridelles et bennes basculantes pour la DECV
- Citroën C3 citadine pour la DECV et DEA SPANC
- 2 Citroën C3 Aircross pour la DEA SPANC
- 3 Ludospace Berlingo pour la DEA, la DT et la DMT.

■ Entretien des bâtiments :

Petites réparations courantes de maintien en l'état des bâtiments, entretien des espaces verts...

■ Nettoyage des locaux :

- Nettoyage des bâtiments de la CASUD
- Gestion des produits et matériel de nettoyage

■ Préparation des réceptions (cérémonies, conseils communautaires)

■ Fournitures administratives et mobiliers de bureaux :

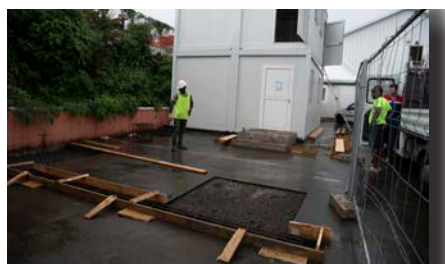
La direction a assuré le suivi des fournitures administratives et des mobiliers de bureau ainsi que l'approvisionnement du stock en denrées alimentaires courantes (conseils communautaires, réceptions, manifestations).

■ Equipement et protection des agents de la collectivité dans l'exercice de leurs missions :

Acquisition et fourniture de vêtements de travail, d'équipements de protection individuelles.

■ Autres prestations annexes :

- Extension des modulaires du site Châtoire,
- Désinsectisation et dératisation des bâtis
- Aménagement d'une banque d'accueil adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux normes d'accessibilité du site de la Châtoire
- Pose de système d'alarme anti-intrusion sur sites
- Aménagement de nouveaux bureaux au sein d'un bâtiment adjacent au siège
- Acquisition de containers pour stockage fourniture DECV
- Aménagement du sous sol au 379 bis rue Hubert Delisle pour accueillir un nouveau service
- Maintenance des climatisations
- Renouvellement d'unités de climatisation hors service
- Extension et création de réseau électrique
- Mise en place d'un nouveau marché de fourniture de carburants.



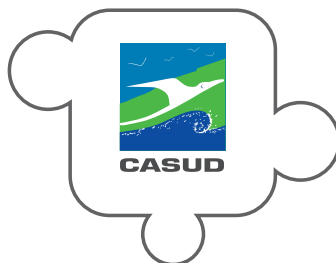
Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 974-249740085-20220923-R_ACTIVITES21-AU



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux • Saint-Joseph • Saint-Philippe • Le Tampon

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

www.casud.re
©Didier LAURET - CASUD